NOTICE HISTORIQUE

SUR

NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES

Par l'Abbé L. C. FER,

Prêtre du Diocèse d'Avignon.

PONT-SAINT-ESPRIT

CHEZ GROS FRÈRES IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

1861.

BX1533
.N9F3

LIBRARY OF PRINCETON
APR 5 1938
THEOLOGICAL SEMINARY
BX1533
.N9F3

NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

En donnant le nom de *Miracle* à certains faits extraordinaires, relatés dans cet opuscule, l'auteur a seulement exprimé le sentiment des personnes redevables de certaines faveurs à la puissance de Marie. Il n'appartient qu'à l'Eglise d'apprécier les faits de l'ordre surnaturel et de les qualifier

NOTICE HISTORIQUE

SUR

NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES

Par l'Abbé L. C. FER,

Prêtre du Diocèse d'Avignon.

PONT-SAINT-ESPRIT

CHEZ GROS FRÈRES IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

1861.

LIBRARY OF PRINCE
FEB 12 1929
THEOLOGICAL SEMIN

APPROBATION

de Mgr SERMAND, protonotaire apostolique,

VICAIRE GÉNÉRAL D'AVIGNON,

Président de la Commission d'examen des livres.

MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai l'honneur de vous faire retour des pages de votre opuscule sur N.-D.-de-Lumières. Il me paraît très-interressant. Je me suis plû aux relations de guérisons. Permettez-moi, Monsieur l'Abbé, de vous féliciter de l'heureuse idée que vous avez de nous donner l'histoire des sanctuaires de Marie de notre diocèse et d'en conserver les pieuses traditions. L'opuscule que vous éditez maintenant, en faisant mieux connaître N.-D.-de-Lumières, contribuera à accroître la dévotion des fidèles, envers cet auguste sanctuaire.

Veuillez agréer, etc.

SERMAND, *vic. gén.*

Avignon, 25 juillet 1861.

AVERTISSEMENT.

Cette notice sur Notre-Dame-de-Lumières a été rédigée avec l'aide d'un ancien ouvrage intitulé : LE SAINT PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES, *Histoire contenant le commencement, les progrès, l'état et les miracles de l'admirable dévotion de la chapelle de Goult, en*

Provence, Evêché de Cavaillon, par le R.-P. Michel du Saint Esprit, commissaire général de la réforme des Carmes de Provence; à Lyon, chez Jean Grégoire, rue Mercière, à l'enseigne de la renommée, 1666, *avec approbation de M. F. de Vassous, vicaire-général de Cavaillon, le siége étant vacant.*

Cet ouvrage étant devenu très-rare ainsi que l'abrégé qui en fut donné, en 1835, chez Bonnet fils, imprimeur à Avignon, avec approbation de M. Sollier, vicaire-général, on a cru être agréable aux pèlerins qui viennent visiter le sanctuaire de Lumières, en leur offrant cette nouvelle notice qui est comme la troisième édition de celle du R.-P. Michel du Saint-Esprit, revue, mise dans un ordre plus méthodique et augmentée du récit des évènements arrivés jusqu'à nos jours. Tous les faits anciens, contenus dans cette

notice, sont donc tirés de l'ouvrage du Père Michel du Saint-Esprit à qui la parole reviendra le plus souvent qu'il sera possible.

Quant aux faits postérieurs à cet écrivain, ils sont puisés dans la chronique du couvent de Lumières, rédigée par le R.-P. Franson, dont l'autorité ne saurait être contestée dans le diocèse d'Avignon.

Le R.-P. Ricard, supérieur des Oblats à Lumières, a mis à notre disposition quelques pièces relatées dans cet opuscule. M. Auguste de Boudard, dont tout le monde connaît le zèle pour recueillir les faits de notre histoire locale, nous a communiqué un manuscrit sur l'époque de la grande révolution. Nous avons glané aussi *quelques épis historiques* dans la bibliothèque de M. André, curé de Vaucluse.

Enfin nous avons consulté : 1° le dic-

tionnaire de M. Courtet; 2° le dictionnaire géographique de Provence, par Achard; 3° l'histoire de Provence, par Honoré Bouche. Nous pouvons donc dire à nos lecteurs avec le Père Michel du Saint-Esprit : Voici ce que les livres, les mémoires authenthiques, et les anciennes écritures ont enseigné sur ce sujet, et ce que l'on a pu tirer de la tradition.

Cette notice formera comme la première livraison des annales de Notre-Dame-de-Lumières, que l'auteur se propose de publier tous les trois ans, ou plus souvent selon l'abondance des matériaux. Chaque livraison mentionnera les pèlerinages des paroisses et des confréries, ainsi que les faveurs obtenues par l'intercession de Marie. Les personnes qui regretteraient des lacunes ou des omissions dans la présente notice, trouveront, dans la revue rétrospective qui accom-

pagnera chaque livraison triennale, la satisfaction de leurs pieux désirs. Ces livraisons pourront contenir aussi un aperçu sur les travaux apostoliques des Pères de Notre-Dame-de-Lumières. On recevra avec reconnaissance les communications qui intéresseraient l'histoire de ce pieux sanctuaire.

Les personnes qui voudraient recevoir chez elles, les annales de Notre-Dame-de-Lumières, n'ont qu'à s'adresser à M^lle^ Colombe Latour, à Lumières (Vaucluse).

NOTICE HISTORIQUE

SUR

NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES.

I.

TOPOGRAPHIE OU SITE DE N.-D.-DE-LUMIÈRES. — ANTIQUE CHAPELLE DE NOTRE-DAME. — ORIGINE DU SAINT PÈLERINAGE. — GUÉRISON D'ANTOINE DENANTE (DIT JALLETON). — TITULAIRE DE L'ÉGLISE. — SCEAU DU MONASTÈRE.

Diva sibi virgo primævas repparat ædes.
Le Père LÉON, *du Carmel.*
La Vierge sainte rétablit son ancienne demeure.

Notre-Dame-de-Lumières, située autrefois dans l'évêché de Cavaillon et dans le prieuré

de Saint-Pierre-de-Goult, fait présentement partie du diocèse d'Avignon. Enclavée dans la paroisse de Goult, elle ne relève cependant pour le spirituel, que de la juridiction immédiate de Mgr l'Archevêque d'Avignon. L'église, le couvent et les hôtelleries voisines forment aujourd'hui le hameau connu sous le nom de Notre-Dame-de-Lumières, situé sur la route impériale d'Apt à Avignon. Le village de Goult dont il dépend n'est qu'à un quart de lieue, sur une hauteur voisine. Un grand nombre de voitures venant d'Apt, de Cavaillon, de l'Isle et d'Avignon ont leur relai à Lumières. Le jardin et les prairies du couvent sont arrosées par les eaux du Limergue, qui se jette tout près de là dans le Calavon. Le Monastère est bâti à l'ouverture d'une vallée étroite formée par deux collines escarpées. Celle du levant est appelée *Roque-Redonne*, à cause de la forme arrondie qu'elle présente, vue de la rive gauche de Calavon ; celle du couchant est nommée *Roque-Colombière*, probablement à cause des colombes qui habitent souvent les cavités et les fissures de ses rochers.

C'est sur les flancs de cette colline que l'on voit adossée la chappelle de Saint-Michel, dont l'origine remonte au-delà du onzième

siècle. Nous donnerons à la fin de cette notice un aperçu historique sur cette antique chapelle qui, depuis plus de huit cents ans, a consacré cette terre bénie, sur laquelle est construit le sanctuaire miraculeux de Notre-Dame-de-Lumières.

Ce qui est frappant et doit faire impression sur tout homme animé de sentiments de foi, c'est que la sainte Vierge en se choisissant un lieu où elle voulait faire éclater sa gloire, sa puissance et l'excès de sa bonté, se soit fixée entre Saint-Michel-de-la-Baume et Saint-Pierre-de-Goult : entre le chef de la hiérarchie céleste et le chef de l'église militante. Ce qui est encore fort digne d'attention, c'est que les lumières miraculeuses dont nous aurons occasion de parler partaient assez souvent de la chapelle de la sainte Vierge, et se dirigeaient, en bel ordre de procession, vers la chapelle de Saint-Michel, et ensuite sur celle de Saint-Pierre à Goult.

Le Père Michel raconte ainsi dans la préface de l'histoire du saint pèlerinage de Lumières, quelle fut son antique et merveilleuse origine : « La piété des premiers chrétiens, avait, il y a plusieurs siècles, bâti une chapelle dédiée à Notre-Dame, dans le terroir

de Goult, qui dépend, pour le spirituel, de l'évêché de Cavaillon, et pour le temporel de la province de Provence. Elle avait été entièrement ruinée, il y a si longtemps, qu'on n'y avait dit aucune messe, (depuis plusieurs siècles), ni pour les vivants, ni pour les morts, toutefois on l'appelait toujours du nom de Notre-Dame. »

En effet, nous trouvons cette dénomination, en plusieurs actes et notamment dans un acte de reconnaissance de l'année 1652, d'Antoine Denante, à M. le Marquis de Goult, messire Jehan-Baptiste de Donis; il y est parlé de l'*affar* dudit Denante, confrontant du midi, le chemin de Goult aux Beaumettes, et la chapelle *dirute* de Notre-Dame-de-Limergue.

Voici maintenant l'évènement miraculeux qui motiva la reconstruction de cet antique sanctuaire et qui fut l'origine du saint pèlerinage.

« Le prélude de la nouvelle et merveilleuse dévotion de N.-D.-de-Lumières, dit le Père Michel du Saint-Esprit, n'a pas été formé, ni commencé par la personne signalée de quelque prince ou grand seigneur, mais selon les desseins secrets et adorables de la sage providence de Dieu, par la guérison

miraculeuse d'un habitant ordinaire du lieu de Goult. L'an 1661, Antoine Denante (1) (dit, communément du peuple, Jalleton) habitant de la paroisse de Goult, âgé pour lors de soixante-trois ans et violemment travaillé, depuis dix ou douze ans, par une relaxation ou descente de boyaux dans le scrotum, d'une grandeur et grosseur prodigieuse, étant proche du lieu où, autrefois avait été la chapelle de Notre-Dame, et où l'on voyait encore les vestiges et le reste des murailles, tout le dedans étant rempli de ronces, il vit une grande lumière sur le lieu de ladite chapelle démolie, et au milieu, le plus bel enfant qu'il eût jamais pu s'imaginer. L'envisageant parmi ces clartés et dans ses rayons, il le voulut prendre, mais au même temps, comme il l'a déposé depuis, avec serment, devant M. de La Pierre, official forain de Cavaillon et vicaire perpétuel de Goult, il sentit tomber son grand bandage de fer et fut entièrement guéri. Cette grâce lui donna, à sa femme, à ses enfants, parents et amis, une incroyable consolation et fût en même temps, le premier sujet de la rénovation

(1) La famille Denante existe encore dans le voisinage de Lumières. La grange des Denante est entre Gordes et les Beaumettes, dans un site pittoresque.

d'une dévotion envers la sainte Vierge, dont le culte avait été, en cet endroit, enseveli durant plusieurs siècles, dans les ténèbres et dans l'obscurité, par la négligence des chrétiens, par l'iniquité des hérétiques, et par le peu de zèle des âmes catholiques. Et ce qui est de surcroît admirable, ce bon homme que je connais très particulièrement, qui ne pouvait plus travailler depuis tant d'années et qui gardait presque toujours le lit, ne marchait que rarement et avec beaucoup de peine et de douleur, était ceint d'un gros bandage tout de fer et avait lassé et employé inutilement la médecine et la chirurgie plusieurs années, au su des habitants de Goult et des villages voisins, reçut une si parfaite et entière guérison en un instant, proche de ladite chapelle démolie et à la vue de ces lumières, que depuis, il n'a ressenti aucune douleur, a fait de grands voyages à pied, les dix ou douze lieues par jour, en Provence et en Dauphiné et travaille encore incessamment tous les jours, dans l'âge de soixante-sept ans. Ledit Jalleton ayant déclaré à M. de Melan, la grâce qu'il avait reçue en cet endroit et sa parfaite guérison, ils résolurent tous deux de travailler en sorte qu'on put rebâtir la chapelle.

Ledit sieur de Melan, messire Pierre de Barras, prêtre et secondaire de l'église de Saint-Pierre (de Goult), communiquèrent ce dessein à M. de La Pierre, vicaire perpétuel. Celui-ci l'ayant fait savoir à Mgr. de Mazan, évêque de Cavaillon, d'heureuse mémoire, ce vertueux et zélé prélat, consentit à leur pieuse intention de rebâtir la susdite chapelle. Ils firent pour cet effet une quête, et Messieurs les Ecclésiastiques de Goult, accompagnés des Pénitents blancs et de plusieurs personnes des deux sexes allèrent en procession au lieu auquel paraissaient encore les vestiges de ladite chapelle. Ce fut le premier jour d'octobre 1661, auquel M. le Vicaire bénit une croix de bois, qu'on planta en cet endroit sur le bord du cimetière et du chemin. La moitié de la chapelle fût rebâtie, des aumônes recueillies dans la paroisse, et le troisième jour de juin de l'an 1663, elle fut bénite par commission dudit seigneur évêque, qui députa pour ce sujet le susdit sieur de La Pierre, son official forain. Ce fut pour lors qu'il plût à Dieu y faire des grâces et merveilles et montrer par des effets prodigieux, qu'il voulait être servi en ce saint lieu, et qu'il désirait que les peuples y honorassent sa très-divine mère. En effet les

habitants de Goult et des lieux circonvoisins remarquèrent avec sentiment de piété que des lumières miraculeuses paraissaient, durant la nuit, au-dessus de ladite chapelle, de sorte qu'on commenca dès-lors à appeler ce lieu, par un secret instinct : *Notre-Dame-de-Lumières*, car auparavant on nommait seulement la chapelle de la mère de Dieu, Notre-Dame, et quelquefois Notre-Dame-de-Limergue, à cause de la petite rivière qui coule auprès. »

« Le titre de Notre-Dame-de-Lumières est très conforme aux vertus ineffables de l'auguste Marie, comme il se voit clairement par les litanies que j'ai tirées de la sainte Ecriture, des panégyriques des auteurs grecs, des éloges des docteurs de l'Eglise latine, des oracles des conciles et de la théologie. »

On trouvera les litanies composées par le Père Michel du Saint-Esprit, à la fin de cet ouvrage; elles font honneur à sa science théologique et à sa vive piété envers Marie.

Notre-Dame-de-Lumières parait avoir été honorée, dès l'origine du saint pèlerinage en 1661, sous le titre et les traits de Notre-Dame-de-Pitié.

Tout porte à croire que l'ancienne chapelle, sur les ruines de laquelle eût lieu l'apparition

miraculeuse à Denante, était dédiée à Notre-Dame-de-Compassion. Cette chapelle était construite au milieu d'un ancien cimetière. En relevant les murs du couvent, sous le Père Viala, on trouva, en creusant les fondements, une grande quantité d'ossements qu'on déposa dans une fosse devant la chapelle de Saint-Michel.

On comprend pourquoi la piété chrétienne dédiait à Notre-Dame-de-Pitié les chapelles bâties dans les cimetières. De même que le corps de Jésus descendu de la croix reposa entre les bras et sur les genoux de sa mère, ainsi les chrétiens aimaient à penser que leurs corps, en attendant la résurrection, reposeraient à l'ombre des autels de cette mère compatissante. Les anciens tableaux, dits *ex voto*, appendus sur les murs de l'église de Lumières représentent tous la Vierge sous les traits de Notre-Dame-de-Pitié. Celui qui se trouvait sur le premier autel, élevé en l'honneur de Notre-Dame-de-Lumières, offrait aussi les traits de la *Mère des Douleurs*. Telle, elle est encore représentée dans le fronton qui orne le grand portail de l'église de Lumières; telle on la peignait dans les lieux où on lui dressait des autels, comme à Margerie, dans le diocèse de Valence, etc.

Le sceau du monastère en est encore une preuve.

Le sceau du prieur des Carmes de Lumières, conservé encore aujourd'hui dans le couvent, est de forme ovale. Il représente, dans le champ, Notre-Dame-de-Pitié accostée de deux anges tenant des flambeaux allumés. Autour on lit une légende latine (1) dont voici le sens :

SCEAU DU PRIEUR DES CARMES DE N.-D.-DE-LUMIÈRES.

Il conviendrait de parler ici des médailles et des images de Notre-Dame-de-Lumières.

On en a fait battre et graver de différentes sortes, tantôt cà été Notre-Dame-de-Compassion d'un côté, avec saint Michel de l'autre. Tantôt cà été une Vierge debout avec l'Enfant Jésus, au bras gauche, représentée dans un rétable avec l'autel et la grille, qui se trouve

(1) SIG. PRIORIS CARM. DNÆ. N. DE LUMINE.

Le sceau actuel des Pères Oblats porte : une croix avec les instruments de la Passion en sautoir, avec cette légende : Evangelizare pauperibus misit me. Pauperes evangelizantur. En pointe de l'écusson les trois lettres : O. M. I. sont les initiales de ces mots : Oblats de Marie Immaculée. C'est le sceau de toute la congrégation.

à gauche, en arrivant dans la chappelle souterraine. Aujourd'hui c'est la divine mère, avec l'enfant-Dieu, au milieu de la gloire rayonnante qui l'environne.

La statue de N.-D.-de Lumières, exposée à la vénération des pèlerins, reproduit *la femme* de l'Apocalypse qui apparut à saint Jean, *ayant le soleil pour vêtement, douze étoiles pour couronne, et la lune pour escabeau de ses pieds* (1).

II.

LE MIRACLE DES LUMIÈRES.

Hiuc ignes varii, hinc et fulgetta sœpe coruscant,
Quœ noctu illuminant œthera luce novâ.
Le Père Léon *du Carmel.*
Des feux, des météores brillent dans les cieux,
une clarté nouvelle illumine la voûte éthérée.

Le Pèlerin est maintenant parfaitement orienté et peut suivre, avec connaissance des lieux, les prodiges dont on va l'entretenir.

(1) Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim.

(Apocalypse., Chap. XII, v. I).

Honoré Bouche, dans son histoire de Provence, à l'article Goult, fait mention de l'apparition miraculeuse de lumières, sur la chapelle de Notre-Dame, comme d'un fait public. Il s'exprime ainsi : « Au terroir de ce lieu (Goult), étant apparu miraculeusement, pendant la nuit, vers le mois de septembre 1663, quelques lumières sur une ancienne chapelle, aux champs, et ensuite s'étant fait grand nombre de miracles, il s'y est introduit une très-grande dévotion du peuple ; le monde y accourant de toutes parts et s'en retournant fort satisfait, voyant tous les soirs les lumières paraître sur cette même chapelle qui pour ce sujet a été surnommée Notre-Dame-de-Lumières, où tous les soirs, il y a une infinité de miracles, à la confusion des hérétiques du voisinage et à la très-grande consolation de tous les catholiques. »

Avant la faveur et la guérison extraordinaire accordée à Antoine Denante, les apparitions de lumières s'étaient déjà manifestées sur la chapelle de Notre-Dame, quoiqu'elle fut en ruine.

Granier habitant de Goult et les plus vieilles personnes de ce village et des paroisses voisines nous assurent, dit le Père Michel (1),

(1) Pages 163, 164.

que toute leur vie ils ont vu les susdites lumières, et cette vérité est dans tout le pays, sans contestation.

Mais jusqu'à la guérison d'Antoine Denante on ne paraît pas avoir compris que Dieu voulait, par ces signes extraordinaires, relever, en ces lieux, le culte de sa sainte Mère. A cette époque on vit bien qu'il y avait quelque chose de surnaturel dans ces apparitions lumineuses. Si ces lumières avaient été naturelles, elles auraient été produites dans des conditions uniformes de température, tandis qu'on les a remarquées non-seulement à l'époque des grandes chaleurs, mais encore l'hiver lorsqu'il faisait grand froid, et aussi lorsque la pluie tombait en abondance. Si ces lumières avaient été naturelles, toutes les personnes qui veillaient sur les collines voisines, attendant leur apparition, les auraient vues pareillement, ce qui n'avait pas lieu. Ce qui est digne de remarque, c'est qu'à la suite de ces apparitions, on vit plusieurs partisans de Luther et de Calvin, répandus dans les vallées voisines de Goult, vivement impressionnés par ces signes célestes, renoncer à leurs erreurs. Il y a dans la paroisse de Goult, dit le Père Michel, page 203, des personnes qui étaient

de leur secte, et qui se sont rangées dans la vraie église, ayant reçu des guérisons corporelles, dans la sainte chapelle, après avoir invoqué la sacrée Vierge et promis d'abjurer l'hérésie. Il cite, entr'autres, Francois Docende, André Docende, son frère, et la femme de celui-ci, Suzanne Chanfouran, tous les trois protestants, habitant le hameau des Beaumettes, qui firent abjuration entre ses mains, après la guérison de leur enfant et neveu, miraculeusement opérée par l'intercession de Notre-Dame-de-Lumières.

L'autorité ecclésiastique s'émut du bruit et du retentissement occasionné par ces apparitions extraordinaires si fréquentes de globes lumineux, dans la vallée de Limergue. Le premier historien du sanctuaire de Lumières nous apprend que « Monsieur de La Pierre, official forain de Monseigneur l'évêque de Cavaillon, fit une information juridique, au mois de février 1663, avec toutes les formes, sur le sujet des susdites lumières, laquelle est enregistrée et insinuée dans le greffe de l'officialité. Il dit qu'il a appris de plusieurs témoins oculaires, qu'ils avaient vu, durant la nuit, nonobstant qu'il fit alors une grande pluie, une belle lumière, grosse comme une pleine lune, sortie des coteaux qui sont au-

tour de la chapelle, qu'elle illuminait et éclairait merveilleusement les endroits et les lieux où elle passait, qu'elle se divisa en deux parties, que l'une qui était plus petite que l'autre se retira au loin et que la grande alla se fixer au-dessus de la chapelle.... où après y avoir demeuré quelque temps, elle s'éleva si haut, qu'on la perdit de vue et enfin disparut. Le sus-nommé (Monsieur de La Pierre), vicaire perpétuel de Goult, écrit dans le traité qu'il a fait de cette dévotion, qu'il vit une belle lumière, sur le même lieu, la veille de l'Assomption, de l'an 1663, de ses propres yeux, sur les dix heures du soir. Des personnes de toute condition rendirent hommage à l'authencité de ces apparitions de lumières surnaturelles : « Monsieur de Beaumont les appelle météores lumineux, dans les dévotes stances qu'il a fait imprimer, à Avignon, et dédier à M. de Brancas, lequel a vu et admiré lesdites lumières, avec M. le marquis de Beauchamp (seigneur de Goult), et plusieurs autres personnes de différente condition (1). Il y avait un jour plusieurs personnes à Saint-Michel, qui virent cette chapelle tout embrasée et couverte d'un feu

(1) Page 153, du P. Michel.

qui les éblouit toutes, sans leur faire aucun mal. Il y avait, aussi la même nuit, sur la montagne qui est vis-à-vis, nommée Roque-Redonne, beaucoup de pèlerins et entr'autres des dames et des demoiselles de la ville d'Apt, qui y avaient été menées par mademoiselle d'Hortigues, qui demeurait pour lors à Goult, lesquelles virent aussi la chapelle du chef de tous les anges, couverte de lumières admirables, lesquelles étant descendues sur celle de Notre-Dame, passèrent auprès d'elles, les éblouirent, les étonnèrent et consolèrent par la suite (1). Le jour de sainte Catherine, 25 novembre 1663, quatre personnes logées à l'hôtellerie, nommée la Grande-Bégude de Goult, regardèrent ensemble, sur les onze heures du soir, par les fenêtres, pour tâcher de voir ces lumières merveilleuses. Elles assurèrent unanimement le lendemain, et ont toujours dit constamment depuis, qu'elles avaient vu partir du côté de la chapelle de Notre-Dame, dix ou douze lumières, comme flambeaux en l'air, qui allèrent à l'église paroissiale de Goult, qu'elles descendirent dans le même ordre, vers ladite chapelle et après disparurent (2).

(1) Page 166, P. Michel.
(2) Page 171, id.

Nous avons dit que les lumières paraissaient quelquefois avant la grâce merveilleuse qui fut faite à Antoine Denante. Depuis qu'on commenca à rebâtir la chapelle, ces clartés se virent plus souvent, et après qu'elle eût été bénite et qu'on commenca à y célébrer la sainte Messe, elles paraissaient toutes les semaines plusieurs fois, mais plus particulièrement le samedi, jour auquel on honore plus singulièrement la sainte Vierge. Quelques pèlerins nous ont assuré avec serment, dit le Père Michel, avoir vu, une nuit, un grand crucifix dans une grosse et bien vaste lumière qui parut sur la sainte chapelle, comme ils veillaient avec une curiosité pieuse pour voir les lumières. D'autres et en plus grand nombre, ont dit avoir vu en l'air, la sainte Vierge couronnée et environnée de rayons admirables. Enfin quelques personnes assurent avoir vu des figures d'un crucifix, d'un ange ou d'un enfant; pour moi, ajoute le même Père, lorsque j'ai eu la consolation de les voir, je n'ai vu aucune lumières en icelles.

Dieu s'est plu à montrer dans d'autres lieux, par des phénomènes à peu près semblables à ceux de Lumières, que le culte rendu à son auguste mère lui était très-agréa-

ble. On cite entr'autres sanctuaires dédiés à la Vierge et favorisés d'apparitions de globes lumineux : Notre-Dame-de-Sainte-Garde, dans le diocèse d'Avignon (1), et une chapelle miraculeuse dans le diocèse de Fermo, états de l'église, (Italie) (2).

Les apparitions de globes lumineux, pendant la nuit, à Notre-Dame-de-Lumières, engagèrent beaucoup de personnes à veiller dans les hôtelleries et sur les collines voisines pour être témoins de ces prodiges.

Voilà pourquoi depuis l'origine de cette dévotion, les Pèlerins arrivent la veille des fêtes et le samedi au soir afin de passer la nuit à Notre-Dame-de-Lumières : si comme autrefois ils ne sont plus témoins de prodiges extraordinaires, ils n'en consacrent pas moins la nuit en pieux exercices. Il n'est pas rare de voir quelquefois des personnes pieuses et même des ecclésiastiques blâmer ces exercices de piété nocturnes, mais comment oser blâmer ce que Dieu lui-même a voulu établir par des signes si extraordinaires de sa puissance et de sa bonté.

(1) Abrégé de la Vie de M. Laurent-Dominique Bertet, Avignon, 17 8.

(2) Histoire du saint pèlerinage de Notre-Dame-de-Lumières, par le P. Michel du St-Esprit, page 183.

De même qu'autrefois Moïse, à la vue du buisson ardent, s'écria : j'irai et je verrai cette grande vision, ainsi, tous les peuples qui entendirent parler des lumières miraculeuses apparaissant dans la vallée du Limergue, se disaient : allons et voyons-les.

L'affluence fut si grande qu'on conçoit avec peine, où tant de milliers de personnes pouvaient se placer : mais de même encore que ce ne fut pas pour satisfaire la vaine curiosité, que Dieu attira Moïse par la vue d'un feu miraculeux, ainsi peut-on dire que ce ne fut pas pour satisfaire la curiosité du peuple que Dieu illumina une chapelle en ruine, couverte de broussailles et de ronces.

J'ai vu l'affliction de mon peuple, dit le Seigneur à Moïse, et connaissant l'excès de sa douleur, je suis descendu pour le délivrer. Va donc vers mon peuple et vers Pharaon, annonce-leur mes desseins, et en preuve de la mission que je te donne, tu feras devant eux les plus grands prodiges.... Telle fut la conséquence de l'apparition qu'eût Moïse, et telle fût aussi la conséquence des lumières qui apparurent dans le territoire de Goult.

Nous ne saurions dire à quelle époque les lumières cessèrent d'apparaître, ce que nous

pouvons assurer, c'est qu'elles durent se manifester jusqu'à ce que le but que la divine Providence s'était proposé fut atteint, semblables, en cela, à l'étoile qui conduisant les mages, s'arrêta sur l'étable de Bethléem et disparut après avoir rempli les desseins de Dieu, qui étaient de faire connaître, aimer et adorer celui qui venait de naître de la bienheureuse Vierge Marie.

Pour peu de réflexions que l'on veuille faire, il ne sera pas difficile de connaître le but que Dieu se proposa en attirant les peuples vers le modeste sanctuaire de Notre-Dame-de-Lumières : qu'on se transporte en effet à l'époque où s'opéraient tant de prodiges, et l'on verra que Dieu n'avait en vue que le triomphe de l'église catholique, la défaite de l'erreur et de l'impiété. Mais comme dit saint Bernard, parce que tous les maux nous sont venus par Ève, ainsi Dieu a voulu que tous les biens nous vinssent par Marie. C'est pourquoi, c'est sur les ruines d'une ancienne chapelle dédiée à Notre-Dame, que les lumières apparaissent ; et c'est dans cette même chapelle rétablie, que les fidèles sont comblés de grâces et de consolations : enfin c'est dans ce sanctuaire que notre commune et sainte Mère nous attire et nous

réunit pour nous faire part des trésors que la Sainte Trinité a mis à sa disposition. Pour mieux comprendre cette consolante vérité, nous n'avons qu'à nous souvenir encore, que ce fut vers ce même temps, que la sainte Vierge apparaissait à un Protestant, tout près de Vinay, à Notre-Dame-de-l'Osier, et à la sœur Benoîte, à Notre-Dame-du-Laus, reprochant au premier son infidélité, et encourageant l'autre, par les plus douces espérances. Toutes ces apparitions produisirent les effets les plus heureux et les plus consolants et pour l'Eglise et pour les peuples. Quel spectacle plus digne des anges et des hommes que ces grands concours de peuples venus de toutes parts, pour être consolés et confirmés dans la foi.

Ce n'était pas des individus venant séparément, mais des confréries, mais des paroisses entières qui venaient, non d'une ou deux lieues, mais de pays si éloignés qu'à la vue du catalogue sur lequel elles sont inscrites, on ne peut revenir de son étonnement. Ces peuples divers, ainsi réunis aux pieds de Marie, dans son miraculeux sanctuaire, formaient le plus ravissant tableau de la catholicité. De nos jours encore, bien que les concours ne soient plus aussi nombreux

qu'à l'époque où apparaissaient les lumières, on n'y peut se défendre d'un sentiment de joie et de consolation qui s'empare de toute âme chrétienne. Qui ne serait édifié de voir cette longue suite de charettes chargées de familles, arrivant de tous côtés! qui ne serait édifié de voir tant d'hommes, de femmes, d'enfants, venant, à pied, à travers les montagnes du Ventoux et des Basses-Alpes, pour se recommander à la sainte Vierge, ou la remercier des grâces déjà recues? Et surtout qui ne serait édifié, lorsqu'après avoir demandé à chacun quel est le motif particulier qui l'amène, et si c'est pour la première fois qu'il vient, on entendra le récit que chacun en fera.

Ce furent ces concours prodigieux qui déterminèrent les Pères Carmes à prendre la direction du nouveau sanctuaire. Le Père Michel du Saint-Esprit nous explique lui-même comment cela se fit.

III.

LES RELIGIEUX CARMES VIENNENT DESSERVIR LE SANCTUAIRE MIRACULEUX DE NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES.

Cultores olim carmeli, stemmate notos
Advocat et sacris sedibus ipsa locat.
Le P. Léon, *du Carmel.*

Marie appelle l'ordre illustre des Carmes et l'établit dans sa sacrée demeure.

A une petite lieue de Notre-Dame-de-Lumières du côté du midi, en face du versant septentrional du Luberon, se trouve bâti, sur le penchant d'une colline, un ancien monastère, appelé Saint-Hilaire, habité aujourd'hui par les Pères Bernardins de la congrégation de Sénanque (1). Ce monastère fut fondé par le roi saint Louis, à son retour de Palestine, en faveur des religieux Carmes qu'il avait amenés de ce pays, en France. Le

(1) Sénanque, abbaye célèbre fondée, assure-t-on, par Saint-Bernard lui-même, est située au nord de Notre-Dame-de-Lumières, à la distance de deux lieues. L'église et le cloître de ce monastère sont très-remarquables.

bruit des miracles qui avaient lieu à Notre-Dame-de-Lumières, ne tarda pas d'arriver jusqu'à eux. Laissons encore parler ici le Père Michel du Saint-Esprit.

« Les religieux Carmes du couvent et ermitage royal de Saint-Hilaire... me racontèrent ce qui se faisait sur ce sujet, dans leur voisinage (à Lumières). Je fis mes diligences pour apprendre toutes les circonstances, et pressentant les effets qui ont suivi depuis, je pris occasion de les employer, pour aider Messieurs les ecclésiastiques de Goult, à cultiver cette nouvelle dévotion, en les soulageant pour les confessions et les sacrifices, d'autant plus que ce couvent n'est pas éloigné de Notre-Dame-de-Lumières, et qu'il n'y a point de religieux qui soient plus voisins de Goult que les nôtres; outre que la sainte Vierge, sacrée Mère de Dieu, ayant daigné prendre les titres de Patronne, de Sœur et de Mère des Carmes, c'eût été une négligence extrêmement blâmable, de ne pas contribuer efficacement à procurer sa gloire et à dilater son culte; notre ordre ayant été institué en son honneur, presque mille ans devant l'incarnation, par le glorieux prophète saint Élie, nous sommes obligés d'imiter ce bienheureux fondateur et zélé patriarche. »

« Les susdits motifs avec plusieurs autres raisons et persuasions de plusieurs personnes de grande qualité et de rare piété, m'excitèrent de travailler pour acquérir à notre ordre, cette sainte chapelle... je traitai par écrit avec Monsieur de Goult et avec Monsieur le marquis de Beauchamp, son fils, qui nous préférèrent à tous les autres prétendants, par une insigne bienveillance (3 déc. 1653). Je passai ensuite, le 23 janvier 1664, contrat avec Monsieur Gazel, prieur de Goult. Le 29 mars suivant, j'obtins le consentement de l'ordinaire de Cavaillon, Monsieur de Vassous, prévôt de l'église cathédrale et grand-vicaire, le siége étant vacant. »

« En vertu des susdits consentements bien consultés et concertés, je pris possession de la chapelle miraculeuse de Notre-Dame, dans le territoire de Goult, près du petit fleuve appelé Limergue, et de celle de Saint-Michel, qui en est distante d'environ deux cents pas... Par l'autorité de mon office de commissaire-général, j'y fis venir des religieux de Saint-Hilaire, d'Avignon et d'ailleurs... Et ensuite, selon le consentement du seigneur, Monsieur de Goult, j'achetai tout le terrain, droits, maisons, bois, vigne, jardin et prés qui appartenaient à Antoine Denante, proche les

deux dites chapelles (5 mai 1664...) je fis bâtir en même temps la chapelle de Saint-Joachim, et des chambres pour huit ou dix religieux. Depuis, du consentement du Père provincial, nous avons fait commencer un couvent magnifique. Le révérendissime Père Ari, général de notre ordre, a approuvé cette fondation, par ses patentes spéciales, adressées au révérend Père Antoine Gayon, pour lors provincial. »

La présence des religieux Carmes à Lumières y attira des Pèlerins en grand nombre.

On lit dans le Père Michel : « comme le bruit se répandit par tous les lieux circonvoisins, que j'avais pris possession, le premier jour d'avril (1664), de ladite chapelle, et que les Carmes réformés de la province de Provence, dont j'étais commissaire-général, estaient devenus les administrateurs de cette dévotion, le nombre des Pèlerins s'augmenta et s'accrut de beaucoup, et il y vint plusieurs processions.

Le saint pèlerinage de Lumières produisit un mouvement religieux dans toute la contrée, et y ranima la dévotion envers la sainte Vierge. *Les saintes communions se font en si grand nombre (à Lumières)*, disait le Père Michel, *que je crois avoir distribué, moi*

seul, pour ma part, en un jour de saint Louis, six ou sept mille hosties, en une matinée, jusques à n'en pouvoir plus; quand enfin je pus quitter le rochet et l'étole. Le 3 mai 1664, il devait y avoir à Notre-Dame-de-Lumières, environ vingt mille Pèlerins, selon ce qu'affirme le même historien. Pendant les années 1665, un grand nombre de paroisses et de confréries se rendirent en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lumières, comme on pourra le voir dans le tableau dressé plus loin. Cette affluence si considérable de Pèlerins, cet élan des populations ne peut s'expliquer que par l'éclat des premiers miracles qui illustrèrent le berceau du saint pèlerinage, et par les faveurs et les guérisons signalées qui récompensaient la foi des peuples en la puissance de Marie.

La notice du Père Michel du Saint-Esprit fut imprimée, comme nous l'avons vu, en 1666, depuis nous n'avons aucun écrit suivi qui nous apprenne ce qui se fit. Tout ce que nous savons ne nous vient que par la tradition et par quelques actes conservés dans les archives de la préfecture d'Avignon. Après que les populations eurent rempli leur devoir en venant, en procession, rendre hommage à la mère de Dieu, dans son nouveau sanctuaire, la

dévotion prit un cours qu'on peut appeler ordinaire. Cette dévotion se concentra dans les mois d'août et de septembre. Dans le reste de l'année, ce n'était que des personnes ou quelques familles qui venaient pour demander quelque guérison, ou autres faveurs, ou en actions de grâces pour les bienfaits reçus. Les Pères Carmes ne trouvant pas de quoi occuper et entretenir une nombreuse communauté, la restreignirent seulement à trois membres durant l'année. A l'époque des concours des mois d'août et de septembre, des religieux du même ordre, venaient des monastères voisins, les aider pour la prédication et les confessions des pèlerins. Quoique les documents et les procès-verbaux nous manquent, nous n'en savons pas moins, par la tradition, qu'en aucun temps les miracles de guérisons et autres n'ont manqué à Notre-Dame-de-Lumières. Ainsi s'écoulèrent cent vingt-huit ans, lorsqu'arriva la grande révolution qui, semblable à un torrent dévastateur, fit disparaître les couvents et les églises, après avoir pillé et gaspillé tous leurs biens.

IV.

LA RÉVOLUTION. — M. DE DONIS.

Hæc nos supplicibus votis te, virgo rogamus
Ut fias cunctis certa medela malis
Le P Léon du Carmel.

O vierge, soit le remède efficace à tous les maux de ceux qui te supplient par leurs vœux et leurs prières.

Pendant les mauvais jours de la révolution le culte public, dans l'église de Lumières, fut suspendu, comme dans toutes les autres églises de France, mais grâce à la famille de Donis, on peut dire qu'absolument parlant ce sanctuaire ne fut jamais fermé ; au plus fort de la révolution on vit toujours quelques personnes venir déposer, plus ou moins obstensiblement, aux pieds de la sainte Vierge, leurs prières et leurs vœux.

La famille Demarre, habitait alors la maison au midi de l'église, et au-delà de la route, c'était elle qui gardait la clef et se faisait un honneur de donner l'hospitalité aux pèlerins qui de temps en temps arrivaient. Sous le nom de domestique, elle cachait un jeune ecclésiastique qui faisait la fonction de

sacristain. Ce pieux jeune homme devint prêtre plus tard, dans le diocèse de Digne. En 1814, il vint à Lumières remercier la sainte Vierge et ses anciens bienfaiteurs.

Une fois que des pèlerins réunis en assez grand nombre chantaient les litanies de la sainte Vierge, vint à passer sur la route une bande de brigands, qui prenaient alors le nom de patriotes, leur chef nommé Cordou, autrefois, dit-on, du clergé de Saint-Sauveur, à Aix, entra dans l'église, furieux, le sabre au poing, menaçant les personnes pieuses qui se trouvaient dans le sanctuaire, et vomissant des injures sacrilèges contre Dieu et sa sainte Mère. Monsieur Demarre, père du maire actuel de Goult, m'a assuré que Cordou, assailli par des gens armés, fit peu après une fin bien misérable.

Dans un autre circonstance (1) les brigands, après avoir brûlé sur la place, devant l'église, les confessionnaux, les statues et les tableaux, essayaient de forcer le trésor. On appelait ainsi une armoire bardée de fer, qui se trouvait dans l'épaisseur du mur, entre le sanctuaire et la sacristie. Mais ils n'eurent ni le temps ni les forces suffisantes. Ayant ouï dire, par

(1) Manuscrit de M. A. de Boudard.

quelques-uns des spectateurs attristés de cette scène de vandalisme, que les habitants de Goult descendaient pour leur faire un mauvais parti, ils sautèrent sur leurs chevaux et s'enfuirent à toute bride. L'église de Notre-Dame-de-Lumières dépouillée par les brigands, fut sauvée cependant de la dégradation par la piété du seigneur de Goult.

Lors de la vente des biens du clergé par la nation, M. de Donis acheta l'église et le couvent de Notre-Dame-de-Lumières. Ce n'était point, chez lui, une affaire de spéculation, mais bien une inspiration de sa piété envers Marie. Ce pieux gentilhomme espérait qu'après l'orage révolutionnaire, il s'élèverait des temps plus sereins et que le culte de Notre-Dame-de-Lumières serait un jour rétabli dans toute sa splendeur. Une lettre adressée par M. Crevoulin, curé de Bonnieux, au très-révérend Père Ricard, Supérieur actuel de Notre-Dame-de-Lumières, témoigne du zèle qu'avait monsieur de Donis pour le sanctuaire miraculeux. Cette lettre ne fait pas moins d'honneur à la religion du seigneur de Goult, qu'à la délicatesse de François Bonot, son viguier, qui intervînt dans cette affaire. Voici la lettre en question :

Mon très-révérend Père Supérieur,

« J'ai bien fait de prendre la quinzaine, pour vous donner la note que vous m'avez demandée et que j'ai l'honneur de vous transmettre sur la conservation du couvent de Notre-Dame-de-Lumières, en 1792, par Jean-François Bonot, mon vénéré grand-père. Le temps m'a fait défaut jusqu'à cette heure pour vous l'écrire et vous l'envoyer.

« Dans les temps de lugubre et lamentable mémoire que vous connaissez, mon très-révérend Père Supérieur, alors qu'indignée et lassée de voir que tous les biens de l'église de Jésus-Christ, étaient devenus la proie des eufants borgnes, boiteux et bossus des grands de la terre, sans que les pauvres pussent manger les miettes balayées de leurs scandaleux festins, la providence permit que tous ces biens fussent saisis par les enfants de ténèbres de la France, et mis à l'encan à bas prix, comme propriété nationale. Le débonnaire de Donis, seigneur de Goult, appela Jean-François Bonot, son viguier, et lui dit : — Ecoute François, tu sais que demain le

couvent de Notre-Dame-de-Lumières, va être mis à l'enchère, à Apt; tu devrais y aller, et l'acheter pour mon compte, mais fais comme si c'était pour le tien ; il ne faudrait pas pourtant donner de l'or plus qu'il ne vaut et ne pèse, et ne pas aller au-delà de dix-neuf à vingt mille francs.

Bonot excellent chrétien et rempli d'amour pour la bonne mère Marie, dévoué surtout à Notre-Dame-de-Lumières, qui avait miraculeusement sauvé la vie à sa jeune Félicité, se chargea volontiers de la commission du seigneur, et le lendemain à huit heures du matin il était à Apt. Quand le moment de la mise aux enchères du couvent fut arrivé, François Bonot se présenta comme tant d'autres. Combien qui étaient accourus de partout dans l'espoir de bonnes affaires et d'avoir le couvent de Notre-Dame-de-Lumières pour la valeur d'un morceau de pain ; mais ils furent trompés dans leur attente, et ils durent se retirer quand ils virent que le couvent était poussé. Le prix s'éleva haut et bien vite. Vers onze heures et demie de la matinée, il ne resta plus pour enchérisseur que François Bonot et un propriétaire de Gordes, nommé Germain. L'enchère était déjà montée à dix-neuf mille cinq cents francs,

quand midi sonna, et la fit remettre à deux heures du soir.

Francois était sorti avec les autres de la salle publique et se trouvait sur la place, lorsque Germain, de Gordes, son unique compétiteur, l'aborde et lui dit amicalement, en lui serrant fortement la main dans la sienne : — Il paraît monsieur Bonot que vous avez de sérieuses intentions sur le couvent ; comme il n'y a plus que nous deux qui nous le disputons, j'aurais une confidence à vous faire, dont vous ne serez pas fâché. Je suis père d'une nombreuse famille et je désire ardemment que le couvent me reste. Car j'ai l'intention d'en faire une auberge et d'y placer, pour la tenir, quelqu'un de mes enfants. Si vous voulez me le céder et vous retirer à ma première surenchère, je vous promets d'aller, maintenant avec vous, chez un notaire, et de vous passer une obligation de cent louis d'étrennes, et même de vous les compter sur le champ, pour le service signalé que vous me rendez.

A cette proposition si séduisante pour tant d'autres, François Bonot sentit tout son sang chrétien s'enflammer sur son visage et bouillonner dans ses veines, et, se faisant violence pour maîtriser son émotion lui répondit : —

Que dites-vous, monsieur Germain,? que me proposez-vous de faire? moi habitant de Goult, témoin chaque jour de tant de prodiges, et redevable à Notre-Dame-de-Lumières de la vie d'un de mes enfants, que je vous livre son église et son sanctuaire pour cent louis d'étrennes!... et pourquoi? pour les voir dès demain travestir et changer en auberge! Non, non monsieur Germain, vous n'avez pas trouvé votre homme, et vous ne réussirez pas, dussiez-vous me compter une somme cent fois plus forte, il faut que Notre-Dame-de-Lumières soit à moi et que je la sauve, où bien vous la paierez cher; à bientôt, monsieur Germain, et je vous salue ; — A bientôt, répéta Germain tout confus.

A deux heures ils se revoient et l'enchère se poursuit, peu de temps, il est vrai, mais avec animosité de part et d'autre; elle s'éleva à vingt-un mille sept cents francs. Lorsque Germain, de Gordes, redoutant pour lui une folle enchère, se retira. Le couvent de Notre-Dame fut alors adjugé à Francois Bonot. Ravi de cette affaire qu'il regardait comme la meilleure de sa vie pour le temps et l'éternité, François reprit aussitôt la route de Goult pour porter au seigneur la bonne nouvelle.

Le seigneur de Donis attendait en effet son

viguier avec impatience, quand il entra dans son château : — Eh bien! François, lui cria-t-il, quelles affaires as-tu faites? — D'assez bonnes, seigneur, répond Bonot, le couvent est à vous; mais il m'a fallu dépasser un peu vos ordres pour le sauver. — Et que me coûte le couvent? — Près de vingt-deux mille francs! que cela pourtant ne vous inquiète pas, si je l'ai trop payé, je le garderai pour mon compte, et je vendrai ma *Julliarde* et mes autres biens aussi, s'il le faut, pour assurer la bonne œuvre que j'ai faite aujourd'hui.

Bonnot raconta alors au seigneur tout ce qui s'était passé à Apt, entre lui et Germain, qui voulait le couvent pour en faire une auberge, et son offre de cent louis d'étrennes, si le soir il se retirait.

— Tu as bien fait, François, ajouta le seigneur instruit de toutes ces choses. Je compterai la somme, trop heureux que le couvent ait été préservé de devenir une auberge et de périr à jamais.

Mais combien le seigneur de Goult et François Bonot ne seraient-ils pas plus contents aujourd'hui, mon très-révérend Père Supérieur, s'ils voyaient la dévotion de Notre-Dame-de-Lumières, si fervente, si populari-

sée, par le zèle et la sainteté des Oblats de Marie.

Voilà, bien vénérable Père Supérieur, cette petite note dont tout le mérite est d'être authentique et très-véridique....

Je suis très-respectueusement, mon très-révérend Père Supérieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur.

V.-M.-A. CREVOULIN, curé.

Bonnieux, ce 1er novembre 1860. »

La famille de Donis attribua toujours à sa piété envers Notre-Dame-de-Lumières, et à son zèle pour la conservation de son sanctuaire, le rare bonheur qu'elle eût d'échapper à la tourmente révolutionnaire, et de ne pas en avoir été victime comme tant d'autres familles malheureuses. Ayant résolu de quitter Goult et d'aliéner ses propriétés, elle chercha, dans ce pays, une famille qui put continuer à favoriser le culte de Notre-Dame-de-Lumières.

La religion de la famille Demarre était

trop connue de Monsieur de Donis, aussi avant de mourir ce noble et pieux gentilhomme qui ne voyait plus à Goult aucun membre de sa famille, ne crut pouvoir trouver personne, qui mieux que Monsieur Demarre conservât l'Eglise et la rendit à sa première destination. C'est dans ce but qu'il la lui vendit ainsi que le couvent avec toutes leurs dépendances. Ce pieux chrétien, animé des meilleurs sentiments, n'attendait, à son tour, qu'une occasion favorable pour la transmettre à quelque corporation religieuse, quand un revers de fortune auquel sont exposées les meilleures familles, placées dans le commerce, lui ravit tout, excepté les biens dotaux de Madame Demarre.

Les biens des Carmes passèrent alors à la famille Carbonnel de Menerbes, qui comptait dans ses membres un ancien Carme, naturellement porté à préserver de nouveau l'église et le couvent de toute destination profane. Plus heureux que les Messieurs Demarre, Monsieur Carbonnel pût enfin céder à un corps religieux le sanctuaire de Notre-Dame-de-Lumières. Les Pères Trappistes achetèrent de lui, l'église, le couvent et la propriété qui y était attachée; mais évidemment un ordre tel que celui des Trappistes n'était pas à sa place. Ces

hommes de retraite, de silence et de mortification, ne tardèrent pas à le comprendre ; après avoir fait tout ce qu'ils purent pour relever le culte de Marie et la dévotion du sanctuaire de Lumières, ils pensèrent à retourner dans leur solitude ; ils crurent pouvoir se faire remplacer par quelques prêtres pieux et zélés du diocèse d'Avignon, à la tête desquels était Monsieur Roland, de sainte mémoire, mais ces Messieurs qui n'étaient à Lumières que comme locataires, se retirèrent bientôt.

Les Pères Trappistes s'adressant alors à Monseigneur Dupont, archevêque d'Avignon, lui offrirent le sanctuaire moyennant un faible dédommagement, sa grandeur considérant d'un côté que son diocèse manquait de prêtres, et, d'un autre côté, considérant les dépenses qu'exigeaient l'église et le couvent de Lumières, ne crut pas pouvoir accepter l'offre des Trappistes; mais se rappelant les services que les Oblats, fondés par Monseigneur de Mazenod, évêque de Marseille, rendaient dans tous les diocèses où ils étaient établis, le zèle et le dévouement qu'ils déployaient dans les divers sanctuaires desservis par eux, dans les diocèses de Gap et de Grenoble, engagea le Père Jérome à se rendre à Marseille et à prier Monseigneur de Mazenod d'acheter l'église et

le couvent de Lumières, promettant de son côté de prendre les Oblats sous sa haute protection et de les favoriser de tout son pouvoir. Le Père Jérome suivit ce bon conseil. Monseigneur de Mazenod fit l'acquisition du sanctuaire, et dans le mois de mai 1837, il y envoya quelques membres de sa congrégation pour en faire le service.

V.

ÉTABLISSEMENT DES OBLATS

DE LA TRÈS-SAINTE IMMACULÉE VIERGE MARIE A NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES.

Stella matutina semper immaculata,
ora pro nobis.

Le P. Michel, *du St-Esprit.*

Etoile du matin, toujours immaculée,
priez pour nous,

La prise de possession de Lumières par les Oblats, peut et doit-être considérée comme la véritable époque de la restauration du saint pèlerinage. Jusqu'alors, bien que chacun des possesseurs eût donné des preuves de bonne

volonté, et eût contribué, selon son pouvoir, au rétablissement de cette dévotion, néanmoins par suite des obstacles que chacun rencontrait, on n'y trouvait pas encore ce que le culte de Marie et le besoin des pèlerins demandaient. Un corps religieux, tel que celui des Oblats pouvait seul faire revivre les anciens temps et donner au saint pèlerinage son premier éclat. Il faut leur rendre cette justice, que, sous ce rapport, ils n'ont eu aucun reproche à se faire. L'œuvre à laquelle ils étaient destinés en qualité de missionnaires, ne devait pas moins contribuer à relever la dévotion, que des temps malheureux avaient jetée à deux doigts de sa ruine. Ces apôtres zélés ayant à évangéliser non-seulement le diocèse d'Avignon, mais les diocèses environnants, ne pouvaient que rappeler aux peuples les gloires de Lumières, et les bienfaits que chaque paroisse avait reçu de la bien heureuse Marie, honorée et invoquée en ce saint et célèbre lieu. L'avenir a prouvé que ces heureux effets n'ont point manqué et les Oblats ont pu dire avec le Père Michel du Saint-Esprit : « *Comme le bruit se répandit partout les lieux circonvoisins que* Monseigneur de Mazenod, évêque de Marseille, avec le bon vouloir de Monseigneur Dupont, ar-

chevêque d'Avignon, *avait pris possession de ladite chapelle, et que les Oblats*, dont il était le supérieur général et le fondateur, *étaient devenus les administrateurs et les desservants de cette dévotion, le nombre des pèlerins s'augmenta et s'accrut de beaucoup et il y vint plusieurs processions.* » Le saint pèlerinage de Lumières produisit un grand mouvement religieux dans toute la contrée et y ranima la dévotion envers la sainte Vierge. Il se fit un tel rapprochement entre l'idée de Pères Oblats, et celle de Lumières que ces deux titres ne purent être séparés dans l'esprit et dans la bouche du peuple qui ne les appelle jamais les Pères Oblats de Marie, mais bien, et tout simplement les *Pères de Lumières.*

On s'aperçut bientôt que les Oblats travaillaient efficacement à procurer la gloire de Marie et à dilater son culte, en s'imposant les plus grands sacrifices.

Le couvent était littéralement en ruines: la charpente de l'église menaçait de s'écrouler, il fallait la refaire. Les Oblats ne pouvant suffire à tout, eurent recours au zèle et à la charité des fidèles pour mettre le sanctuaire de Marie à l'abri de la pluie, mais la quête n'ayant pas produit suffisamment, on dût se borner au renouvellement de la char-

pente sur la grande nef. Les Oblats firent à leurs frais toutes les réparations et l'agrandissement du couvent.

S'étant aperçu qu'en cette dévotion les exercices étaient tout concentrés dans l'Eglise, et comprenant que le génie du pays exigeait quelques cérémonies extérieures, les nouveaux possesseurs de Notre-Dame-de-Lumières pratiquèrent de grandes allées dans leur jardin, et plus tard sur le flanc de la colline pour faciliter le développement des processions. Ces processions n'eurent pas d'abord l'éclat qu'elles ont aujourd'hui : on se contenta la première année de les faire sur la place au-devant de l'église. La seconde année on fit le tour de l'église, puis, quand les allées furent tracées on les fit développer dans le jardin. Comme ces processions se faisaient ordinairement à l'entrée de la nuit, quelques personnes y assistaient un cierge allumé, à la main. Cependant plusieurs n'en n'ayant point, il en résultait une défectuosité assez choquante. Les Oblats la signalèrent à la foule pieuse, et firent observer qu'il valait mieux une procession moins longue où ne figurassent que les personnes munies d'un cierge, qu'une procession longue avec une telle défectuosité. Cette observation fut recue avec un assentiment général, et aujourd'hui

tous les pèlerins s'empressent de se rendre aux processions du soir avec un flambeau allumé. Enfin voulant par cet acte religieux perpétuer le souvenir des lumières miraculeuses qui donnèrent naissance au saint pèlerinage, les Oblats firent dérouler les processions sur le flanc de la montagne où l'on avait pratiqué des chemins tortueux pour en faciliter l'ascension. Personne ne peut assister à ces processions et les voir défiler sans verser des larmes de joie! Rien en effet n'est plus propre à toucher le cœur et à relever la piété et la foi qu'un tel spectacle. Que ceux qui n'ont pas vu le sanctuaire de Notre-Dame-de-Lumières, s'y transportent en esprit, et se représentent l'impression que doit faire sur une âme chrétienne, la vue de plusieurs milliers de personnes, toutes un cierge allumé à la main, et défilant dans le plus bel ordre par les allées et les chemins au milieu de la nuit. Les ténèbres couvraient ces saints lieux comme tous les autres quelques instants auparavant, mais le signal a été donné, la cloche a été mise en branle, chacun a allumé son cierge et s'est rangé en procession; les filles des diverses paroisses se sont réunies pour former différents chœurs; la statue de la sainte Vierge portée sur un char ferme la marche sacrée. Toute la vallée se

trouve tout à coup illuminée comme au temps des lumières miraculeuses; au silence de la nuit succèdent les chants de la joie et de la piété, qui arrivent aux oreilles du pèlerin sur des nuances de ton, variées, suivant la distance des chœurs qui les exécutent ou suivant les sinuosités de la sainte colline. Spectacle ravissant qui émeut tous ceux qui en sont les heureux témoins ! Aussi ne faut-il pas s'étonner, que bien des personnes qui semblent n'avoir rien à demander à Marie, viennent de loin pour voir ces belles processions, pour entendre chanter les louanges de la Reine du Ciel, et répéter avec les autres : Vive Marie, Vive Lumières. Mais qu'on ne pense pas que tout se borne à cet éclat extérieur ; la procession étant de retour dans l'église, après la bénédiction solennelle du saint Sacrement, un missionnaire donne des avis pour passer la nuit le plus saintement possible ; il annonce les divers exercices qui auront lieu successivement : sermon à onze heures : à minuit, on présente la statue de Notre-Dame, à la vénération des pèlerins qui la baisent et lui font leurs offrandes ; messe basse pour les charretiers, à une heure ; grand-messe, le plus souvent chantée en musique, à deux heures. Les avis donnés, le chant des cantiques re-

commence et se poursuit toute la nuit, excepté pendant le sermon et la célébration de la grand-messe. Cependant les nombreux confesseurs se rendent de nouveau à leur poste pour entendre les confessions ; enfin la grand-messe commence, le moment de la communion arrive, trois ou quatres prêtres distribuent le pain miraculeux des anges. Une dernière bénédiction est donnée, la foule sort, chaque famille monte en charrette, et le soleil n'a pas encore paru sur l'horizon, que déjà il ne reste plus aucun des pèlerins de la veille.

Tels sont les concours de Notre-Dame-de-Lumières ; tel est le tribut de louanges et d'amour que les peuples viennent de toutes parts payer à la Mère de Dieu, à la Reine des anges et des hommes. Rarement cette bonne mère laisse partir ses enfants sans leur donner la joie et la consolation de revoir quelques nouvelles marques de sa puissance et de sa miséricorde.

Nous avons vu ce que le Père Michel nous raconte des miracles innombrables qui s'opèrèrent, dans les premiers temps, en ce saint lieu. Nous savons que les miracles sont destinés à faire connaître les desseins de Dieu. Sa volonté sainte était de faire honorer la très-sainte Mère, dans le lieu qu'il venait de

désigner; une fois ce but atteint, les miracles, à proprement parler, cessaient d'être nécessaires. C'est ainsi qu'il fit après avoir montré que c'était à Jérusalem, dans le temple que Salomon lui avait élevé, qu'il voulait être adoré tout particulièrement. Mais parce que l'homme a toujours besoin d'être stimulé dans l'accomplissement de ses devoirs, Dieu n'a jamais cessé de faire, à certains intervalles, des miracles pour ses serviteurs afin de soutenir et de ranimer la foi des peuples. C'est pour cette fin, que les miracles n'ont jamais cessé d'être faits à Lumières, par le pouvoir que Dieu a donné à la sainte Vierge.

Il est à regretter que les annales des Carmes aient disparu, et que nous n'ayons pas un recueil des miracles qui furent opérés durant les 128 ans qu'ils restèrent à Lumières. Nous ne devons pas moins regretter que ceux qui ont précédés les Oblats n'aient rien écrit sur ce sujet; toutefois les dépositions que ceux-ci recueillirent, en prenant possession du sanctuaire, attestent que les miracles n'ont manqué en aucun temps. Le Père Ricard, confessant, en 1839, une brave femme de Gravaison, apprit que depuis 38 ans elle n'avait manqué de venir chaque année remercier la sainte Vierge pour l'insigne miracle qu'elle avait

reçu de cette mère compatissante. Sur quoi le Père Ricard, ayant demandé en quoi consistait ce miracle, voici le récit que cette bonne femme lui en fit : « J'étais mariée depuis qu'elques années et j'avais des enfants qui ne pouvaient pas encore gagner leur vie, quand mon mari tomba malade. Pour entretenir ma famille, je me mis à travailler de toutes mes forces ; mais voilà que bientôt je m'aperçus que ma vue faiblissait de la manière la plus sensible et la plus alarmante : le mal augmentait toujours, et ayant bientôt peine à me conduire, je consultai notre médecin qui, ayant examiné mes yeux, me dit que j'avais la cataracte, il n'y a pas d'autre remède, ajouta-t-il, qu'une opération que votre pauvreté ne vous permet pas de tenter. Jugez de ma désolation en entendant parler le médecin de la sorte, le désespoir allait s'emparer de moi, quand je me souvins des miracles que Notre-Dame-de-Lumières n'avait cessé de faire en faveur des malheureux. Je retourne à la maison. Je quitte mes souliers et mes bas, disant que j'allais partir ; mon mari et mes voisins crurent que je devenais folle. — Où veux-tu aller ?—A Lumières, à Lumières ! répondis-je, à pieds nus ! On ne doutait plus que je ne fusse devenue folle, mais je m'échappai de leurs

mains; et je ne fis en route que prier Dieu et pleurer. Je ne sais ce que je fis encore, mais ce que je sais et ce que je n'oublierai jamais, c'est qu'arrivée ici, après avoir fait dix lieues, je tombai à genoux devant la sainte Vierge, Je versai un torrent de larmes en lui disant : O bonne mère qu'allons-nous devenir... des enfants jeunes... un mari malade, moi aveugle... Grande Notre-Dame-de-Lumières vous êtes mon unique ressource, ne m'abandonnez pas. Mettant alors mes mains devant le visage je me mis encore à pleurer : et voilà qu'au même instant quelque chose se détacha de mes yeux, et, malgré l'obscurité de la chapelle je vis clair, je me sentis guérie. Je regarde ce qui était tombé de mes yeux, et je vois que des espèces d'écailles qui étaient encore dans mes mains, s'étaient détachées de mes deux yeux. Je ne me possédais plus de joie, et je ne savais comment exprimer mon bonheur et ma reconnaissance à la Grande Notre-Dame-de-Lumières ; je promis alors de venir chaque année la remercier, et grâce à Dieu j'ai pu jusqu'à ce jour remplir chaque année ma promesse.

Le Père Ricard ne crut pas devoir laisser dans l'oubli un miracle si éclatant. Il se rendit à Gravaison pour voir le médecin qui avait

constaté la cataracte, et qui vivait encore. Le médecin lui délivra, avec attestation, ce qu'il avait reconnu dans les yeux de cette femme. Mais comme les parents de l'aveugle-né, dont il est parlé dans l'Evangile, il ne put attester comment cette femme avait recouvré la vue. Le Père Ricard fit légaliser la signature du médecin par le maire de la commune, et déposa ladite attestation parmi les papiers du couvent de Lumières. A son retour de sa mission en Orégon, où il est resté près de onze ans, il a cherché ce papier, et grande a été sa douleur de ne plus le trouver. Mais il n'en est pas moins prêt à dire, sous serment, que tout ce qui est rapporté ici, est exactement conforme à la déposition que lui fit cette brave femme, qui d'abord au confessionnal et ensuite dans les entretiens qu'il eût avec elle, lui attesta ce fait miraculeux. Les Pères Oblats ont aussi reçu la déposition de beaucoup d'autres miracles, tant antérieurs que postérieurs à leur arrivée, et qu'il serait trop long d'énumérer. Mais parce que les faits anciens font moins d'impression que les nouveaux, nous ne terminerons pas cette notice sans citer quelques faits miraculeux arrivés on peut dire, tout récemment. Nous ne ferons en les citant qu'imiter le Père Michel du Saint

Esprit qui, n'écrivant que pour l'édification des fidèles, n'a pas cru devoir donner d'autre forme à sa narration que celle d'un simple récit de faits connus par lui-même, ou attestés par ceux qui avaient reçu quelque faveur insigne de la sainte Vierge. En preuve des innombrables bienfaits que reçoivent ceux qui viennent au saint pèlerinage, nous pouvons dire qu'un très-grand nombre de messes que font dire les pèlerins sont des messes d'actions de grâces.

Les Pères Oblats contribuèrent donc beaucoup à relever le saint pèlerinage par le zèle qu'ils déployaient à l'époque des concours et durant toute l'année, étant pour cela toujours au service de ceux qui se rendaient à Lumières; comme nous l'avons dit, leur seule présence dans les paroisses qu'ils évangélisaient, rappelait fréquemment Notre-Dame-de-Lumières, et lorsque à la fin des missions, les peuples les voyaient partir, ce n'était pas comme à Milet où les fidèles pleuraient surtout parce que saint Paul leur avait dit qu'ils ne verraient plus sa face, mais chacun conservait l'espoir de les revoir et surtout de les revoir à Notre-Dame-de-Lumières; *nous irons bientôt nous revoir à Lumières;* telle était la dernière parole d'adieu. Mais le zèle

des Oblats ne s'arrêta pas là. La chapelle du pèlerinage a gagné infiniment depuis qu'ils la desservent, et peu d'églises paroissiales sont aussi bien ornées et aussi bien tenues que celle de Notre-Dame.

Entrons dans l'église, voyons les améliorations qu'on y a faites depuis quelques années, et signalons au public les âmes zélées et charitables qui les ont faites en tout, ou en partie.

VI.

MONOGRAPHIE OU DESCRIPTION DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES.

Salve... theatrum mirabilium !
Salut... théâtre de merveilles !

Le P. Pierre, *du Carmel.*

1° *La Façade et la Nef.*

L'architecte qui présida à la construction de l'église de Lumières, fut, assure-t-on, un

nommé Courtet, de l'Isle. La façade de ce monument n'est pas achevé, comme on le voit Un système d'architecture dorique décore le portail, orné, entre ses quatre pilastres, de deux statues, la *sainte Vierge* et *saint Joseph*. Les décorations de la nef sont du style corinthien. Quatre chapelles latérales s'ouvrent de chaque côté. Autrefois elles communiquaient entr'elles par des arcades, occupées aujourd'hui par les confessionnaux. La hauteur de la nef est de 17 mètres, la longueur dans œuvre de 35 mètres 50 centimètres.

La nef a 9 mètres de largeur, et chaque chapelle 6 mètres de profondeur.

Ce qui frappe en entrant dans l'église, ce sont les deux rampes ornées de balustrades de pierres qui conduisent au sanctuaire, élevé de quatre mètres au-dessus du pavé de la nef. Au milieu des deux rampes ascendantes, une troisième médiane conduit dans la crypte, ou église souterraine.

En traversant la nef, l'œil du pèlerin est étonné du grand nombre de tableaux *ex voto* qui tapissent les piliers et les murailles. Ce sont autant de témoignages de la dévotion et de la reconnaissance des peuples pour les faveurs qu'ils ont obtenu de Dieu, par l'entremise de la Reine du Ciel. Au-dessus de la

grande porte on lit une inscription latine (1), masquée en partie par la tribune et un tableau, en voici la traduction :

Cette église,
sous l'invocation de la Mère de l'éternelle lumière,
construite par les aumônes des fidèles,
a été consacrée
par l'illustrissime et révérendissime seigneur
Jean-Baptiste de Sade de Mazan,
Evêque de Cavaillon,
le 13 septembre 1669.

Au-dessus de la fenêtre ouverte sur la porte principale, on trouve la date 1691, époque à laquelle l'église fût laissée dans l'état actuel.

(1) Œterni luminis
Matri,
hanc ecclesiam
eleemosynis fidelium extructam
illustrissimus et reverendissimus dominus
Joannes-Baptista de Sade de Mazan
episcopus cavalliensis
consecravit
idibus septembris MDCLXIX

2° *Les Vitraux.*

Le vitrail de la fenêtre ouverte au-dessus de la grande porte, fut donné par Monsieur de Pielat, de Sérignan. Le dessin est la reproduction de la gravure qui sert de frontispice à l'ouvrage du Père Michel. Il représente la sainte Vierge, tenant l'Enfant Jésus entre ses bras. Une couronne royale orne son front, sa main droite porte le sceptre ; le soleil l'entoure de ses rayons comme d'un vêtement. Telle est représentée aujourd'hui dans la crypte, la Vierge qui recoit les hommages des pèlerins, que l'on vénérait autrefois sous les traits de Notre-Dame-de-Pitié.

Le vitrail de la rosace, qui s'ouvre au-dessus de l'arc triomphal, représente Notre-Dame-des-sept-Douleurs. Il fut donné par madame Joséphine Anastay, veuve Teste, de Villeneuve-lez-Avignon.

Cette dame donna encore les deux vitraux du sanctuaire : *l'Annonciation* et la *Visitation.* Ces offrandes étaient l'expression de sa reconnaissance pour une faveur signalée obtenue par l'intercession de Notre-Dame-de-Lumières. Les vitraux à sujet, sortent tous des ateliers de M. Fréderic Martin, d'Avignon. Le

R.-P. Telmon était supérieur de la maison de Lumières lorsqu'ils furent mis en place.

3° *Le Maître Autel.*

Le maître autel actuel fut consacré, le 2 septembre 1855, par Monseigneur de Mazenod II, évêque de Marseille, supérieur général des Oblats de Marie.

Voici le nom des personnes qui offrirent leurs dons pour ce monument :

1° M^lle^ Julie Spinelli, de Marseille ;

2° M^me^ la Marquise de Damas (Césarie de Boisgelin), nièce de Monseigneur de Mazenod II, évêque de Marseille, général des Oblats ;

3° M^me^ Schnell, Alexandrine, (sœur Marie-Eugénie, en religion), de Marseille.

4° M^me^ Icard, de Marseille ;

5° Monsieur le Baron d'Oppède, d'Aix ;

6° Les dames Mistralet, de Saint-Andéol, ont offert les deux anges adorateurs qui ornent les deux côtés de l'autel.

C'est à la piété et à l'inépuisable charité de

ces dames que l'on doit encore l'autel en marbre de la chapelle du Sacré-Cœur et de celle qui est vis-à-vis Ces deux autels furent posés sous le supériorat du R.-P. Martin, de 1847, à 1849.

Dans le dôme, au-dessous duquel est placé l'autel majeur, on remarque quatre fleurs de lys, sculptées en relief, et faisant corps avec la pierre de la voûte. Elles attestent les liens qui unissaient l'ordre des Carmes, à la maison royale de France, saint Louis ayant établi cet ordre dans le royaume, à son retour de Palestine, comme nous l'avons remarqué plus haut.

4° *La Crypte.*

La crypte de l'église de Lumières est bâtie sur l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à Notre-Dame, dont nous avons parlé déjà. Le Père Michel (1) dit même qu'*elle fut rebâtie en partie sur les anciens fondements. On commença à célébrer la messe en cette chapelle, le troisième jour de juin* 1663, *après l'interruption de plusieurs siècles. Je l'avais*

(1) Page 5 et 6.

vue, de mes propres yeux, démolie et pleine de ronces, le troisième dimanche de Carême de la susdite année 1663.

Les archives du monastère font connaître que la chapelle de la crypte avait autrefois une apside ou cul-de-four. Cette partie fut démolie à l'époque de la reconstruction de la chapelle souterraine. Sans doute, à cause de l'exhaussement du pavé, cette apside eût été trop écrasée et d'un effet disgrâcieux. La sacristie actuelle de la crypte paraît occuper l'emplacement de la chapelle de saint Joachim que fit bâtir le Père Michel. On voit encore, dans les angles, des pilastres qui faisaient partie de son ornementation.

Sur un des piliers de la crypte, à droite, on remarque le blason de Monsieur Adrien du Sordet, de Macon. Ce pieux pèlerin, revenant de Jérusalem, vint visiter le sanctuaire de Lumières, suivi d'un prêtre qui l'accompagnait toujours dans ses dévôts pèlerinages. Monsieur du Sordet arriva à Lumières, au moment où la crypte était en réparation; pour contribuer à son embellissement, il laissa une offrande considérable, elle servit à confectionner *la gloire* qui rayonne autour de la Vierge de Lumières. Les armoiries de Monsieur du Sordet, peuvent, je crois, se traduire ainsi :

d'azur au chevron d'or, accompagné de trois tours de même.

Sur le pilier qui est en face, du côté gauche, un blason rappelle un autre bienfaiteur du sanctuaire, Monsieur de Pielat, de Sérirignan, qui fit don du magnifique vitrail de la fenêtre ouverte sur la façade. Monsieur de Pielat portait : *d'or au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de lion, de même.*

Avant la pose de *la gloire* qui entoure la statue de Notre-Dame-de-Lumières, le fond de la crypte était orné d'un rétable en bois doré, encore conservé de nos jours. On lit dans un angle d'un panneau *Guion fecit*, 1669. Ce rétable encadrait un tableau représentant Notre-Dame-des-sept-Douleurs. La partie principale du rétable orne aujourd'hui la modeste église des Beaumettes, qui avoisine Lumières. On y remarque parmi les ornements, des flammes dessinées, par lesquelles l'artiste a sans doute voulu rappeler le prodige des lumières miraculeuses.

Les Oblats voulaient faire restaurer le tableau qui décorait autrefois l'autel de la crypte, mais le peintre auquel on le présenta, trouva la toile si usée et les personnages tellement dégradés qu'il déclara la restauration impossible. En place du tableau, on mit pendant

quelques années, la statue qui est sur l'autel à gauche en entrant dans le souterrain, et elle y resta jusqu'à ce que le Père Telmon, avec l'agrément de Monseigneur de Mazenod, établit les choses comme on les voit aujourd'hui. Avant ce changement la Vierge miraculeuse était là où est maintenant Notre-Dame-de-Compassion, et le peuple, qui ne raisonne pas dans sa dévotion, crut qu'en la changeant de place, elle ne ferait plus de miracles. Il ne s'inquiétait nullement des graves inconvénients que présentait cette place fort étroite et peu en rapport avec les honneurs qu'on devait rendre à la sainte Vierge. Après avoir longtemps délibéré, on finit par opérer ce changement auquel tout le monde applaudit aujourd'hui.

Un manuscrit de Monsieur de Boudard, nous apprend que la statue vénérée dans la crypte de Lumières, se trouvait, avant la grande révolution, au-dessus de l'autel du saint Scapulaire, dans la troisième chapelle à droite. Elle échappa fort heureusement à la fureur des iconoclastes de cette triste époque. Achard, dans son dictionnaire géographique de la Provence, à l'article Goult, parle de la découverte miraculeuse d'une statue de Notre-Dame, à Lumières. Cela peut être une réminiscence de quelque légende. Le silence du

Père Michel, premier historien de Lumières, qui ne dit pas un mot de ce fait, doit nous faire tenir le récit de monsieur Achard, comme dénué de fondement.

L'autel majeur de la crypte fut consacré par Monseigneur de Mazenod II, évêque de Marseille, général des Oblats, le 9 septembre mil huit cent quarante-sept. Une inscription latine gravée autour de la table, relate cette consécration. Cet autel fut donné par Monsieur l'abbé Gondran, curé de Saint-Cannat (les Prêcheurs) à Marseille, en reconnaissance de ce qu'il recouvra la vue, par l'intercession de Notre-Dame-de-Lumières. La grille qui entoure cet autel fut offerte par M^me^ Foucard, de Marseille.

L'autel de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, dans une des basses nefs de la crypte, fut offert par les dames Mistralet; il fut consacré le 10 septembre 1847, par Monseigneur de Mazenod, général des Oblats.

La chronique de Lumières appelle quelquefois, *Vierge du Pilier*, la statue de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs qui orne le rétable de ce petit autel.

Le pavé de la crypte fut renouvelé à l'aide d'une offrande de 400 francs qu'une personne offrit en 1847, à Notre-Dame-de-Lumières, à

condition que son nom ne serait connu que de Dieu seul.

Les marches du bel escalier qui conduit à la chapelle souterraine et au sanctuaire supérieur furent renouvelées sous le R.-P. Ricard, en 1859 et 1860.

5° *Les Tableaux.*

Les quelques tableaux qui sont dans les chapelles latérales furent donnés à M. Demarre par un préfet d'Avignon.

Ce préfet s'étant arrêté à Lumières, Monsieur Demarre lui fit visiter l'église ; apprenant commentl es tableaux qui l'ornaient autrefois avaient été enlevés et brûlés lors de la révolution, ce magistrat, quoique protestant, engagea M. Demarre à venir le voir à la Préfecture, et, le faisant monter dans un galetas où se trouvaient entassés un grand nombre de tableaux lui dit : Choisissez ceux que vous croirez le mieux convenir à votre église, et Monsieur Demarre prit ceux dont nous venons de parler.

En achevant cette description, de l'église de Lumières, on constate avec regret que le monument n'est pas fini. La pierre saillante de

la corniche qui court sur les parois de la grande nef attend les ornements de la frise. Ensuite la facade elle-même est restée inachevée : des pierres d'attente qui sortent du mur de la facade, et une fondation d'un mètre cinquante d'épaisseur, qui se trouve à plus de trois mètres en avant sur la place, indiquent que le plan portait un porche soutenu par quatre colonnes correspondant aux quatre pilastres de la facade. Ce porche se fut parfaitement raccordé à la galerie ou cloître du couvent. Le chœur de l'église n'est nullement en rapport avec la belle architecture et la voûte de la grande nef. Il est évidemment trop bas. L'église n'a pas de clocher. Se présentera-t-il quelque jour, un riche et zélé bienfaiteur qui ouvre sa bourse pour achever ce qui manque au sanctuaire de Lumières? C'est ce que tout le monde attend et désire.

Puisse cette notice tomber entre les mains d'un de ces riches de la terre, qui savent faire un bon usage de leur fortune.

VII.

CHAPELLE DE SAINT-MICHEL DE LUMIÈRES.

Eminet exoriens vicino in colle sacellum,
Sacravit dudum quod Michælis honos.

Le P. Léon, *du Cavmel.*

Un petit temple s'élève sur le coteau voisin,
l'Archange Michel l'a déjà rendu glorieux.

Le Père Michel du Saint-Esprit, prit possession, en 1664, de la chapelle ou ermitage de Saint-Michel, distante d'environ deux cents pas de celle de Notre-Dame. Cette chapelle qu'on nomme aujourd'hui Saint-Michel-de-Lumières, était appelée autrefois Saint-Michel-de-la-Beaume, à cause de la grotte sous laquelle elle est construite, ou encore Saint-Michel-des-Saints, peut-être à cause des tombeaux de chrétiens qui l'entouraient.

Autour de la chapelle, on en remarque encore quelques-uns, qui ont été creusés dans le roc.

On voit des ossements, dans des tombeaux antiques,
Honorés par la foi, par la piété publiques, (1)

Les révérends Pères Oblats ont aussi choisi ce lieu pour y déposer les restes de leurs frères. Un jeune religieux de cet ordre, repose déjà à l'ombre de ce sanctuaire.

Les monuments nous manquent pour apprécier le nom d'ermitage donné quelquefois à la chapelle de Saint-Michel. Le rocher sur lequel elle est bâtie, est noirci, il est vrai, par la fumée. On y voyait aussi, il n'y a pas longtemps encore, quelques vieux pans de murs, mais on ne peut assurer que ce fussent là les restes d'un antique ermitage. Ce nom seul porte à croire néanmoins qu'à côté de la chapelle il devait y avoir autrefois *une Celle;* peu de lieux paraissent, en effet, plus favorables à un pareil établissement.

La dénomination de Saint-Michel-de-la-Beaume ou des Saints, se rencontre dans les anciennes provisions des Prieurs de Goult, notamment dans celles de M. Gazel, sous lequel eût lieu l'établissement de la dévotion à

(1) Visuntur circum subfossis ossa sepulcris,
Quœ populus veteri relligione colit.

Le P. Lson, *du Carmel.*

Notre-Dame-de-Lumières. La chapelle de Saint-Michel est mentionnée l'an 1084, dans une bulle du Pape Grégoire VII, confirmant les donations faites au monastère de Saint-Victor de Marseille. (1)

L'érudit M. André, curé de Vaucluse, consulté sur l'origine de la chapelle de Saint-Michel, par le révérend Père Ricard, supérieur actuel des Oblats de Lumières, lui fit la réponse suivante :

Vaucluse, 27 janvier 1859.

Mon Révérend Père,

« Je m'empresse de répondre à votre lettre si flatteuse pour moi. Je suis heureux d'offrir aux Pères Oblats, un des épis historiques que j'ai glanés dans les deux énormes volumes du cartulaire de Saint-Victor. Je vais donc vous donner un sommaire précis et très-exact de tout ce qui concerne Saint-Michel-de-la-Baume, je copierai textuellement les choses que je jugerai digne de votre intérêt.

(2) In episcopatu cavalicensi cellam Sancti Michaelis in balmâ de Agoulto. Courtet. dictionn. des communes du département de Vaucluse. Article Goult.

« En 1031, Guillaume de Simiane et Adélaïs, sa femme, ainsi que leurs enfants, font donation au monastère de Saint-Victor de Marseille, d'un alleu qui leur vient de leurs parents par héritage, et cet alleu (1) se trouve dans le comté de Cavaillon, c'est-à-dire l'église de Saint-Michel, qui est située dans la vallée de Limergue, sur le flanc de la montagne qu'on appelle Castellar, avec son territoire déterminé. Sous le château de Goult, voici ses limites : du côté du nord, depuis la roche pointue jusqu'au Limergue, et, en suivant son lit, jusqu'au Calavon et, depuis le Calavon, en

(1) Le texte latin ci-dessous est copié fidèlement des anciennes chartes. On a préféré mettre la traduction dans le texte, pour l'utilité du plus grand nombre des lecteurs. *Et est ipse allodis in comitatu Cabilonensi, hoc est ecclesia Sancti Michaelis quæ est sita in valle liminicâ, in latere montis quem vocant castellar, cum territorio sibi determinato sub castro Agoldi. Et est terminus : a parte aquilonis, de roccâ accutâ usque in Liminicum et sicut Liminicus currit in causalonem et de causalone, sicut via publica est usque in fontem de Aimerico et de fonte usque in Hertemum sicut aqua vergit, usque in strictum, et transit flumen causalonem et vadit in directum per ipsam vallem et retro castellare usque in balmam nigram et de balmâ nigrâ usque in roccam acutam.*

Cartulaire de Saint-Victor, page 428.

suivant la voie publique, (1) jusqu'à la fontaine d'Aimeric, et de cette fontaine jusqu'au lieu appelé les Artèmes, en suivant le versant des eaux, jusqu'au détroit (le lieu le plus resserré de la vallée). De là les limites traversent le Calavon, vont en droite ligne par la vallée (Mauvallat) derrière le Castellar (2) jusqu'à la Baume-Noire, et de la Baume-Noire jusqu'à la roche pointue... Nous donnons pour les fiançailles de l'église, la partie du renfort qui est au haut du renfort. » Je fais deux remarques sur cette charte (c'est M. André qui parle) dont une a rapport à l'église de Saint-Michel. Ceux qui sont versés dans l'histoire du moyen-âge, savent qu'on donnait le *sponsa litium*, cadeau des épousailles, à une église le jour de sa consécration. Par conséquent Guillaume en disant qu'il donne à l'église de Saint-Michel de-la-Beaume pour cadeau des épousailles, la terre dont il est parlé, fixe la date de la consécration de cette église au commencement du

(1) C'est l'ancienne voie romaine qui reliait autrefois Apt à Cavaillon, sur la rive gauche du Calavon.

(2) On voit encore, au sommet de la colline, sur les flancs de laquelle est bâti *Saint-Michel*, les ruines amoncelées de cette ancienne tour, ou maison forte appelée ici Castellar.

onzième siècle, il pourrait se faire aussi que l'église de Saint-Michel eût été construite en 1031, sur un plus ancien oratoire. Cette donation fut suivie de plusieurs autres, vous voyez que dans les diverses chartes que je viens de citer, il n'est nullement question de la chapelle de Notre-Dame, qui a dû exister longtemps après celle de Saint-Michel.

Il ne me reste que la place pour me dire,

« Votre très-humble serviteur.

J.-F. ANDRÉ. »

La chapelle de Saint-Michel était à moitié ruinée quand les Pères Carmes arrivèrent à Lumières. Elle fut réédifiée en partie par le Père Michel du Saint-Esprit, vers 1664, il dit en parlant de cette chapelle : *je l'aie rebénie après avoir fait réédifier le presbytère*, c'est-à-dire le sanctuaire. Les Révérends Pères Oblats prenant possession de Lumières, trou-

La Baume-Noire a encore conservé son nom aujourd'hui, ainsi que la montagne des Artèmes. Le fontaine d'Aimeric pourrait avoir été ainsi appelée du quartier ou elle coulait, qu'on appelle aujourd'hui *Maricamp*.

vèrent aussi la même chapelle ruinée par les ravages du temps, le R.-P. Viala la fit complètement restaurer Déjà en 1840, le Révérend Père Ricard, à l'époque de sa première résidence à Lumières, avant ses missions de l'Orégon, avait tracé des chemins commodes pour arriver à Saint-Michel et avait planté les pins (1845) qui boisent présentement la montagne, auparavant entièrement nue. La statue qui représente, dans la chapelle, le chef des esprits bienheureux, est due à la générosité des dames Mistralet. L'une d'elles fut la marraine de la cloche de Saint-Michel, le parrain fut M. Demarre, maire de Goult.

On trouve à la fin du livre du Père Michel du Saint-Esprit quelques pièces de vers à la louange de la sainte Vierge et de saint Michel. Il y en a une intitulée : *Panégyrique pour saint Michel Archange, dont la chapelle est proche de Notre-Dame-de-Lumières.* Elle est signée A. D. Cotholendy; en voici quelques vers :

Après que j'eus offert des flambeaux et des cierges
A la Mère de Dieu, à la Reine des Vierges,
Et que j'eus achevé ma prière et mes vœux
Je vis paraître en haut lieu une église où je fus ;

Laquelle est sur le flanc d'une montagne assisse
Et qu'on a dédiée au prince de l'Eglise,
Je m'arrêtai longtemps dans cet antique lieu
Pour y faire oraison, et prier avec Dieu.

Arrêtons-nous aussi, cher pèlerin, quelques moments à Saint-Michel, l'air y est si pur, la solitude et le silence si pleins de charmes. Après avoir prié saint Michel, pour la France, dont il est le protecteur, asseyons-nous sur ces bancs de pierre que la nature a taillés, à l'ombre de cette Beaume pittoresque qui est vraiment la *Sainte Beaume* de Lumières, puisque les prières des pèlerins l'ont sanctifiée depuis plus de huit siècles, qu'autrefois de saints ermites l'ont habitée, et qu'on y vénère les restes des chrétiens et des religieux qui attendent le jugement sous l'aile protectrice de l'ange conducteur des âmes. (1)

Avant de quitter le plateau de *Saint-Michel* parcourez le panorama qui s'étale devant vous. Tout semble se réunir pour satisfaire la vue. Au fond du vallon, coule la rivière de

(1) Michael Archangelus... cui tradidit deus animas sanctorum ut perducat eas in paradisum exultationis.

Brev. Rom. 29 *sept.*

Limergue, qui baigne les prairies et les jardins du couvent. A votre gauche, le mont Ventoux, élève dans le lointain son sommet conique par-delà les montagnes de Murs et de Besaure. Au pied de cette chaîne de montagnes, vous remarquez le village de Joucas, autour de l'antique château des Commandeurs de Malte. Dans la direction du nord-est, un peu au-dessus de Joucas, le rocher de Lioux vous présente ses cornes saillantes, qui projettent au loin leur ombre glaciale et ne laissent arriver aux habitants de ce lieu, que quelques rayons de soleil pendant une heure en hiver.

Le second plan du tableau disparaît derrière les montagnes de Goult que vous avez auprès et en face de vous. Goult ou Agoult, qui a donné ou reçu son nom de la puissante et illustre famille d'Agoult, conserve encore quelques vestiges du château de ses anciens seigneurs; elles sont en face de vous. A votre droite, un peu plus au levant, presque vers le midi, vous saluez la croix qui domine la colline dite Roque-Redonne. Le second plan reparaît et présente Bonnieux couronné par son antique église.

Un peu au-dessous de Bonnieux se dresse le château de La Coste, autrefois de la famille

de Sade, illustre dans les annales de la Provence.

En descendant de La Coste, l'œil rencontre sur les rives du Calavon, un autre vieux château ruiné, encore flanqué de quatre tours, à qui son site agréable avait fait donner le nom de *Beaurepos*, il appartenait à la famille de Saporta. Là vivait il y a deux cents ans un gentilhomme très-dévôt à Notre-Dame-de-Lumières, qui se plaisait à lui offrir des stances pieuses; écoutez un écho de ses cantiques :

Aimable reine de Lumières,
Souffrez que nos cœurs et nos voix
Puissent vous porter à la fois,
Et nos saluts et nos prières. (1)

En descendant de Saint-Michel vous déposerez les vôtres au pied de la statue de la Vierge qui orne le jardin ; elle fut bénite et inaugurée le 15 août 1847.

(1) P. Michel, page 218.

VIII.

RELATION DE QUELQUES GUÉRISONS ATTRIBUÉES A L'INTERCESSION DE NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES.

On invoque Notre-Dame-Dame-de-Lumières pour la guérison de toute sorte de maladies. Néanmoins au commencement du saint pèlerinage, ceux qu'affligeait l'infirmité dont Antoine Denante fut miraculeusement guéri, avaient plus particulièrement recours à la Mère de Dieu. Aujourd'hui la médiation de la Vierge de Lumières est spécialement implorée par ceux qu'afflige une cécité ou une ophthalmie. Comme le remarque judicieusement M. Valère Martin, (1) *le nom* ou le titre *donné* à la Vierge ou *à tel saint, a pu provoquer à l'égard* de la Vierge *ou du saint même, la dévotion de ceux qui aspirent au bien que ce nom exprime.*

(1) Revue des Bibliothèques paroissiales du diocèse d'Avignon, 29 juin 1861.

Aussi, il n'est pas rare de voir ceux qui ont perdu ou qui sont menacés de perdre la vue, se faire des onctions sur les yeux avec l'huile de la lampe qui brûle devant la statue de Notre-Dame-de-Lumières.

Plus de deux cent cinquante tableaux *ex-voto*, appendus aux piliers de l'église de Notre-Dame-de-Lumières, attestent les nombreuses faveurs obtenues par son intercession. On remarque aussi, dans les deux nefs latérales de la crypte, des cordons en grand nombre qui couvrent les parois ; ils sont le témoignage d'autant de vœux rendus à N.-D-de Lumières. Des béquilles, des bras, des jambes en cire, rappellent également les guérisons miraculeuses de bras, de jambes et d'autres infirmités dues à la puissance de Marie.

Les tableaux *ex-voto* portent des dates de presque toutes les années depuis l'origine du pèlerinage jusqu'à nos jours. Nous avons eu la patience de les parcourir tous et d'en faire le relevé. Quelques-uns sont dignes d'intérêt par le pittoresque des costumes du dix-septième et du dix-huitième siècles, et par les blasons qui les décorent. Malheureusement plusieurs de ces tableaux *ex-voto*, pendant l'époque désastreuse de notre grande révolution, ont été plus ou moins dégradés. Pro-

bablement un grand nombre auront été anéantis à cette triste époque.

Je donnerai seulement le récit de quelques-unes des guérisons sans nombre obtenues par l'intercession de Notre-Dame-de-Lumières.

« J'écrirais sans fin, comme dit le Père « Michel du Saint-Esprit, s'il fallait que je « racontasse tous les miracles et toutes les « grâces reçues après l'invocation de Notre-« Dame-de-Lumières... Car qui pourrait ex-« pliquer tous ceux qui ont été faits à Goult, « principalement où est le siège de cette dé-« votion, et depuis à Avignon, à Arles, à « Orange, aux Aigalades, où nos Pères (Car-« mes) lui ont érigé des autels sous le titre « de Notre-Dame-de-Lumières. (1) »

Guérison de Paul Bigonez de Nîmes (Gard).

« Nous Antime-Denys COHON, par la misé-« ricorde de Dieu et par la grâce du Saint-« Siège apostolique, évêque de Nîmes, con-

(1) On voyait encore des autels dédiés à Notre-Dame-de-Lumières à l'Isle, dans la chapelle des Brancas, en face de la sacristie, et à Margerie dans le diocèse de Valence.

« seiller du Roi en ses conseils et son prédi-
« cateur ordinaire, à tous ceux qui ces pré-
« sentes verront, salut et bénédiction : savoir
« faisons que, sur le rapport que nous ont fait
« Jean Bigonez, dit Beaulieu, maître menui-
« sier et habitant de notre ville de Nîmes, ca-
« tholique, apostolique et romain; et Mar-
« guerite Véronne sa femme, icelle faisant
« profession de la religion prétendue réfor-
« mée; lesdits mariés ayant un fils nommé
« Paul Bigonez, à présent âgé de sept ans, le-
« quel ayant eu la petite vérole dans le ber-
« ceau, dont il aurait demeuré aveugle de-
« puis six ans, sans pouvoir voir la clarté du
« jour, non sans grande incommodité et af-
« fliction de ses parents, surtout de son père,
« lequel comme bon catholique, ayant ouï
« parler d'une dévotion nouvellement érigée
« à l'honneur de la sacrée Vierge Mère de
« Dieu, dans le terroir de Goult, diocèse de
« Cavaillon, sous le titre de N.-D.-de-Lumiè-
« res et des grands miracles qui s'y faisaient
« avait voué son fils à la sacrée Vierge, et
« l'aurait mené en ladite Chapelle aux fêtes
« de la Pentecote de la présente année, en
« compagnie de maître Pierre La Rue, car-
« deur, maître Palissot, cordonnier, maître
« Pierre Gaille, dit la Jeunesse, chapelier, et

« de quelques autres personnes tous habi-
« tans de cette ville de Nîmes; lesquels tous
« ensemble, lorsqu'ils approchaient de ladite
« Chapelle de N.-D.-de-Lumières, ledit enfant
« Paul Bigonez aurait commencé à ouvrir les
« yeux, et à voir un peu la clarté du jour;
« mais étant enfin arrivé en ladite chapelle,
« il aurait recouvré entièrement la vue dont
« il jouit à présent en parfaite santé, d'où
« tous lesdits assistans prirent sujet de louer
« Dieu auteur de si grandes merveilles par
« l'intercession de sa très-sainte Mère. Ce que
« nous ayant été véritablement exposé et af-
« firmé par serment dudit Bigonez et autres
« sus-nommés, la main mise sur les saints
« Evangiles selon la forme ordinaire des ca-
« tholiques, et même par le récit dudit jeune
« Paul Bigonez guéri et illuminé miraculeu-
« sement, et de sa mère. Nous avons fait ex-
« pédier le présent certificat, à la réquisition
« du Père Jean-Baptiste de Jésus, sous-prieur
« et maître des novices du grand couvent de
« l'ancienne Observance des Carmes d'Avi-
« gnon, signé de notre main, contre-signé par
« notre secrétaire, et scellé du sceau de nos
« armes, pour servir en tant que de besoin
« sera.

« Donné à Nîmes, dans notre palais épis-

« copal, ce treize novembre mil six cent « soixante-cinq.

« Signé : Antime-Denys Cohon,
« Evêque de Nîmes. »

« Contre-signé du mandement de mondit « seigneur l'illustrissime et révérendissime « Evêque de Nîmes, Borelly, secrétaire. »

Guérison d'Antoinette Latar, de Bollène (Vaucluse.)

Antoinette Latar, fille de Laurent et de Perrine Laurence, de Bollène, âgée de 12 ans, fut réduite à l'état le plus misérable par la chute d'une cheminée qui tomba sur elle et la couvrit de ses débris. Cette pauvre fille était courbée d'une manière étonnante et jusqu'alors inouïe. Sa tête était tournée entre ses pieds, et sa figure l'était vers le derrière de ses jambes. Tout ce qu'on fit pour améliorer son état fut inutile. La plus grande difficulté consistait à l'empêcher de mourir de faim, en la mettant à même de prendre sa nourriture : on en vint à bout en élevant en même temps

ses pieds et sa tête, et dans cette position, on lui mettait dans la bouche les aliments nécessaires et convenables : cette fille était pauvre, et depuis deux ans elle était dans cet état, lorsqu'elle apprit que la compagnie des Pénitents blancs de Bollène devait aller processionnellement à N.-D.-de-Lumières où elle avait entendu dire qu'il s'opérait de grands miracles : alors elle pria sa mère d'envoyer à la sainte chapelle de quoi dire une messe pour demander sa guérison. Cette femme, trop pauvre pour avoir l'argent nécessaire, l'emprunta d'une de ses voisines, et le donna à Catherine, sa commère, qui, avec plusieurs hommes et femmes, devait suivre la procession jusqu'à Lumières : celle-ci le remit le lendemain de la fête de saint Barthélemy, après avoir passé la nuit en prière ; et ce qui prouve bien que Dieu a les yeux ouverts sur tous ceux qui espèrent en lui, et surtout sur les pauvres, en même temps et à la même heure, c'est-à-dire le jour de saint Louis, entre onze heures et midi, pendant que les Pénitens faisaient leur offrande dans la sainte chapelle où l'on célébrait la sainte Messe, la pauvre Antoinette qui ne cessait de prier Dieu et de réclamer le secours de N.-D.-de-Lumières, se mit à crier dans son lit ; les voi-

sines étant accourues, furent fort étonnées quand elle leur dit : *Voisines, je suis guérie; ne voyez-vous pas N.-D.-de-Lumières qui me lève?* et elle sortit de son lit sans l'aide de personne, ayant sa tête et ses membres dans leur état naturel, et fut par toute la ville à la consolation de tous les habitants. — Ce miracle et les circonstances qui l'accompagnèrent étant à la connaissance de tous les habitants de Bollène, fut écrit dans le livre des miracles opérés à Lumières, par le Père Michel du Saint-Esprit, en présence de M. Louis Fouque, alors curé perpétuel de Bollène; de M. J.-B Granat, docteur en droit et premier Consul de la ville; et de M. Raymond Rocher, greffier de l'Official, le 10 janvier 1666; et monseigneur l'Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux dans le diocèse duquel se trouve Bollène, permit, d'une manière expresse, qu'on le fît connaître par la voie de l'impression.

Guérison d'Henri Lambert, aveugle, de Marcilloles (Isère).

Nous, habitants de Marcilloles (Isère), dé-

clarons que Henry Lambert, fils d'Henriette Vacher, veuve Lambert, ayant perdu la vue par suite d'une grave maladie, les médecins ayant reconnu qu'aucun remède humain ne pourrait lui rendre l'usage de ses yeux. Le 7 août 1841, sa mère fut assister à la messe dans sa paroisse, s'unissant d'intention à celle qu'on devait dire le même jour pour son fils à Notre-Dame-de-Lumières. Admirables effets de la protection de Marie! A son retour cette mère trouva son enfant parfaitement guéri, au grand étonnement de tout le monde.

Fait à Marcilloles, le 24 novembre 1841.

Cette attestation a été signée par M. le curé et MM. les fabriciens, par M. le Maire et son conseil, par trente principaux habitants du pays et par Henriette Vacher, mère de l'enfant.

Guérison de Colombe Latour, de Sarrians (Vaucluse).

Depuis dix-huit ans je me voyais condamnée par la Providence aux plus cruelles infirmités; c'était peu pour moi d'être privée en

grande partie de l'usage de mes membres et de ne pouvoir me remuer qu'avec de grands efforts, je sentais encore mon corps tordu par une force irrésistible. Ce malaise devenait quelquefois si grand, et la contraction de mes membres si violente qu'il m'est arrivé de presque broyer un petit crucifix que je tenais entre les mains pour m'exciter à la patience; je me trouvais en même temps en proie à un horrible mal de gorge qui ne me laissait de repos ni le jour, ni la nuit et ne pouvais prendre que peu de nourriture; la faim et le sommeil venaient donc ainsi compliquer mes douleurs. Enfin pour que rien ne manquât à ce long et pénible martyre, une cruelle hernie s'était déclarée chez moi depuis près de dix ans et mettait ainsi le comble à mes tribulations. Un état aussi violent devait hâter ma fin, et je sentais que j'aurais dû succomber depuis longtemps, si Dieu n'avait voulu faire éclater en moi la puissance de Marie. C'est dans cet état de langueur et d'accablement que je traînais ma pénible existence, lorsqu'un jour je me sentis pressée de venir faire un pèlerinage à Notre-Dame-de-Lumières. Une voix intérieure semblait me dire : *C'est ici que je t'attends.* Je vins donc et je priai avec toute la confiance dont j'étais capable. Cepen-

dant je repris le chemin de mon pays dans le même état que j'étais venue, accablée de douleurs, couchée sur un matelas placé dans la voiture.

Je n'étais pas guérie, mais j'avais toujours confiance, et je priais. Après un quart-d'heure de marche, il me sembla qu'on me tirait tout d'un coup d'un bain adoucissant et je me trouvai parfaitement guérie de toutes mes infirmités, contraction, hernie. J'entonnai aussitôt un cantique d'action de grâces et, en arrivant chez moi, je descendis sans peine de la voiture et montai rapidement les degrés de la maison. Depuis ce jour à jamais mémorable, je n'ai plus ressenti la moindre douleur, mes insomnies ont disparu, je marche d'un pas solide et ferme, je prends librement ma nourriture et je puis vaquer aux occupations les plus pénibles. Dans le dernier carême, j'ai supporté sans fatigue, la pratique du jeûne et de l'abstinence. Gloire donc à Marie!

Colombe Latour.

Le 11 septembre 1848 une enquête publique de cette guérison miraculeuse a eu lieu à N.-D.-de-Lumières, M^lle^ Colombe Latour a elle-même raconté le fait ci-dessus. Toute sa

famille qui l'accompagnait a assuré sous la foi du serment que tous les détails ci-dessus énoncés, étaient de la plus rigoureuse exactitude, plus de cent témoins oculaires venus de Sarrians, ainsi que plusieurs ecclésiastiques ont rendu le même témoignage. Le fait est d'ailleurs connu de tous le pays, c'est-à-dire de plus de trois mille âmes.

Guérison de Virginie Brémond, de Beaumes (Vaucluse).

Une autre guérison non moins surprenante, fut celle de Virginie Brémond, de Beaumes-de-Venise, à la suite de diverses indispositions, elle devint hydropique, et tout portait à croire que la phtysie jouait aussi son rôle. Depuis deux mois elle était dans un tel état de faiblesse et de dégoût, qu'elle ne prenait plus que quelques gouttes de lait pour toute nourriture. Les médecins ne trouvaient point de remède et on s'attendait qu'elle n'irait pas loin.

Dans cet état désespéré, la pensée lui vint de se faire transporter à Notre-Dame-de-Lumières. Mais comment faire ce voyage. Cha-

cun craignait qu'elle ne mourût avant d'y arriver; pleine de confiance elle fit tant cependant qu'elle obtint de son mari ce qu'elle désirait Monsieur Bressy, curé doyen de Beaumes, lui dit en la voyant partir : « *Ma bonne Virginie si tu reviens guérie, je promets de dire neuf messes d'action de grâces.* »

Le 14 août de grand matin, Brémond prit sa femme et son enfant, de trois à quatre ans, et les plaça dans une charette, et ils partirent pour Lumières. La confiance de Virginie était telle qu'oubliant la faiblesse produite par la maladie et le manque de nourriture, elle voulut assister à la procession et passer la nuit dans la chapelle, et faire la communion avec les autres.

Tout porte à croire qu'arrivée aux pieds de la sainte Vierge elle fut aussitôt guérie sans qu'elle éprouvât aucune de ces sensations qui indiquent l'opération instantanée du miracle. Le fait est que naturellement elle n'aurait pas dû supporter la fatigue de la procession et de la nuit, si la sainte Vierge n'était déjà venue à son secours. Mais il n'y eut plus de doute, quand retournant à Beaumes, le 15 au matin, s'arrêtant à l'Isle, Virginie sentant l'appétit revenir, plongea la main dans le panier des provisions, saisit un morceau de pain

et le mangea. Son mari était alors un peu éloigné ; mais l'enfant voyant sa mère manger du pain sec de si bon appétit, courut à son père, et se mit à crier : Père, ma mère mange du pain ! Quelque jeune qu'il fut, cet enfant vit dans cet acte, quelque chose de bien surprenant. Sa mère depuis bien longtemps n'en mangeant plus, et ne pouvant prendre que quelques gouttes de lait. Le mari accourt, reste comme stupéfait, et sa femme lui dit : ne crains rien, je suis guérie. Tout transportés l'un et l'autre de joie, ils se hâtent de se rendre à Beaumes. Les offices de l'après-diné n'étaient pas encore finis quand ils entrèrent dans l'église pour publier le miracle. Tout le monde se mit à pleurer de joie en voyant Virginie toute rayonnante d'allégresse.

On la ramena comme en triomphe à sa maison, et là, en preuve de miracle, Virginie se mit à manger des melons et de la salade, tout ce que les gens bien portant ont coutume de manger. Le lendemain, Monsieur le Curé commença la première des neuf messes d'action de grâces qu'il avait promises, et après la messe, Virginie engagea quelques-unes de ses amies à l'accompagner sur la montagne au pied de laquelle Beaumes est bâtie ; elle marchait à la tête et les autres avaient

peine à la suivre. Dans le mois de septembre, Virginie, accompagnée de son mari, de monsieur le Curé et de plus de cent personnes de Beaumes, revint à Lumières pour remercier la sainte Vierge. On renouvella à cette occasion ce qu'on avait fait pour Colombe Latour.

Virginie fut interrogée, et affirma tout ce qui vient d'être dit. Le Père Ricard appela ensuite toutes les personnes de Beaumes présentes qui toutes attestèrent en quel état elles avaient vu Virginie avant le 15 août, et comment elles l'avaient vue parfaitement guérie ce même jour, à son retour de Lumières, et monsieur Bressy couronna cette cérémonie par sa propre attestation et un discours à la gloire de la Très-Sainte Vierge.

Guérison de Marie Nicodel, de Pernes, (Vaucluse).

Pour la plus grande gloire de Dieu et de sa Sainte Mère, comme aussi pour obéir à mes supérieurs, je dois relater ici les différentes circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi une guérison que tout s'accorde à faire regarder comme bien extraordinaire, si elle n'est pas miraculeuse, voici le fait :

Marie Nicodel âgée de 39 ans, née à Pernes, et y domiciliée avec ses parents, est une de ces personnes que Dieu se plaît à faire passer par les tribulations et le creuset des souffrances; depuis l'âge de 18 ans elle a été tour-à tour en proie à diverses maladies qui l'ont fait souffrir horriblement et qui l'ont mise plusieurs fois en danger de mort. Plusieurs fois elle a été administrée, toujours, au dire des médecins, sa position était grave, dangereuse, et les personnes qui l'entouraient ne pouvaient se figurer comment elle pouvait résister à tant et à de si cruelles secousses. Tous ses membres, tous ses sens, tous ses organes ont été successivement torturés par la douleur. Crises nerveuses, fluxions terribles, irritations cruelles et très-prolongées : ainsi une fluxion affreuse et d'un caractère tout particulier lui emporta toutes les dents après lui avoir fait souffrir les plus cruelles douleurs.

Depuis l'année dernière au commencement de juillet 1859 elle se trouvait en proie à une affection qui pour être moins douloureuse que bien d'autres, n'était pas moins pénible pour elle. Vers le commencement de juillet de 1859, elle se sentit envahir par une paralysie qui la priva d'abord de tout usage du bras gauche en le rendant incapable du moindre mouve-

ment et tout-à-fait insensible. Bientôt la jambe droite depuis le pied jusqu'à la hanche fut réduite au même état d'inertie et d'insensibilité.

Cette épreuve comme on l'a déjà dit quoique moins douloureuse que bien d'autres, lui était cependant très-pénible, parce qu'en la mettant dans l'impossibilité de faire un pas seule et de se rendre le moindre service, elle augmentait la peine de ses parents ; c'est ce qui l'obligea de recourir aux hommes de l'art.

M. le Docteur Barret, de Carpentras, fut appelé ; le docteur, frappé de tout ce qu'il appercevait d'extraordinaire dans la maladie, désira se mettre en rapport avec le docteur Vailhé, de Montpellier, qui à différentes circonstances, l'avait traitée avec le plus grand soin et un dévouement plein de charité. M. le docteur Barret ayant étudié son sujet et l'affection d'un caractère tout particulier, puisque la paralysie affectait le bras gauche et la jambe droite, ce qui est excessivement rare, commença son traitement les premiers jours de décembre dernier (1859), et le continua jusque vers la mi-janvier suivante ; toujours en s'aidant des lumières de M. le docteur Vailhé, mais ce fut sans succès. Les remèdes les plus énergiques restèrent sans effet, même inertie

dans les membres paralysés, même insensibilité dans les muscles. Alors le docteur se retira, déclarant que le mal lui paraissait au-dessus de la science, ayant employé les moyens les plus efficaces sans aucun résultat.

A cette paralysie, qui devenait de plus en plus accablante pour la pauvre malade, était venu s'adjoindre depuis environ un mois (depuis Pâques) un tel dégoût pour toute sorte d'aliments et de boissons, et une telle faiblesse d'estomac qu'elle ne pouvait absolument rien prendre; une cuillerée de bouillon ou seulement d'eau sucrée suffisait pour la mettre dans un état de fatigue et de prostration à faire craindre pour ses jours. Ce fut en vain qu'on tentât tous les moyens possibles pour vaincre cette répugnance tout fut inutile. Aussi ses parents, et tous ceux qui l'approchaient la croyaient arrivée au terme de sa douloureuse carrière.

Néanmoins sa confiance en la sainte Vierge ne l'abandonnait jamais; elle nourrissait toujours le projet d'un pèlerinage à Notre-Dame-de-Lumières.

Depuis plus d'un an c'était là l'objet de ses désirs, mais sa position ne lui permettait pas de le réaliser. Le jeudi 10 mai 1860, la congrégation des filles devait faire son pèlerinage au

sanctuaire de Marie.... Alors elle demanda une messe pour obtenir la grâce qu'elle ne pouvait aller solliciter en personne et qu'elle désirait si ardemment : la guérison de son bras paralysé. Le défaut de ce membre était pour elle un grave sujet de peine.

La sainte messe fut célébrée à son intention à l'autel de la sainte Vierge, vers les 8 heures : on pria pour elle d'une manière spéciale. A peu-près vers le temps elle ressentit une douleur fort vive dans son bras paralysé qui, néanmoins, restait toujours engourdi ; cette nouvelle souffrance fut un surcroît de peine pour elle et pour les personnes qui l'entouraient. Elle s'en plaignit plusieurs fois dans le courant de la matinée. Vers les 2 heures se trouvant seule, elle ressent tout-à-coup une vive douleur dans le bras malade et, en même temps elle éprouve une forte secousse qui fait bondir ce bras et remuer les doigts qui jusqu'alors avaient été insensibles et sans mouvement : surprise de ce qu'elle ressent et de ce qu'elle voit, elle donne le signal d'appel. On se hâte de monter, on craint qu'elle se trouve mal, elle prie la personne qui vient lui demander ce qu'elle désire d'appeler sa mère et sa sœur ; elles s'empressent d'arriver, et c'est alors qu'à leur grand étonnement elle lève son bras ma-

lade, le porte sur la tête, l'agite en tout sens et remue ses doigts engourdis, morts depuis environ onze mois. Leur surprise fut si grande qu'elles restèrent quelque temps sans proférer une seule parole. Enfin elles tombèrent à genoux pour remercier la sainte Vierge d'un si grand bienfait qui manifestait d'une manière si admirable sa bonté et sa puissance. Elle avait accordé tout ce que la malade désirait, la guérison de son bras; en même temps elle ressentit un mieux général et très-sensible. Elle prit du bouillon et même quelques aliments sans en être fatiguée; ce qu'elle n'avait pu faire depuis plus de trois semaines. Ce jour-là même, jeudi 10 mai, on commença une neuvaine d'action de grâces, pendant ou après laquelle on se proposait de faire le pèlerinage de Lumières, malgré la paralysie de la jambe qui était toujours la même. Dès ce jour beaucoup de personnes visitèrent la malade, et voulurent voir ce bras mort depuis environ 11 mois, et devenu tout-à-fait libre et propre à tous les usages.

La fin de la neuvaine approche, on se dispose au voyage, mais le temps est à la pluie, on prend la résolution d'aller terminer la neuvaine à la paroisse si le temps ne permet pas de se mettre en route. Le samedi matin 19

mai, le temps n'est pas propice, le vent du midi souffle, le ciel est couvert; tout annonce la pluie, impossible de se mettre en chemin. Les parents trouvent même que ce n'est pas prudent de se rendre à la paroisse, quoiqu'elle ne soit pas éloignée.

Cependant à 4 heures et demie on sonne l'*Angelus*, et la première messe qu'on doit dire à l'intention de la malade, c'est-à-dire pour remercier la sainte Vierge et la prier d'achever son ouvrage. La cloche en excitant son désir lui donne des forces, elle prie instamment sa sœur de l'aider à s'habiller pour se rendre à l'église, celle-ci n'ose lui résister, quoiqu'elle regarde comme très-imprudent de sortir pour la première fois par un temps pluvieux et froid, à quatre heures et demie du matin, après avoir été renfermée pendant plus de 8 mois. Le désir et la confiance ne permettent pas à la malade de réfléchir à tous ces inconvénients ; elle se hâte afin d'arriver à temps à la messe, mais elle n'a pas plutôt fait quinze pas sur ses béquilles avec l'aide de sa sœur, que le vent du midi la fatigue, l'éssouffle et la met dans l'impossibilité d'aller plus loin. Alors elle pria sa sœur de la prendre entre ses bras et de la porter à l'église. Sa sœur obéit, quoique avec

peine, et lui rend le service qu'elle lui a rendu si souvent dans la maison.

La messe commence, elle se dispose à la sainte communion qu'elle a le bonheur de faire en la compagnie de sa mère et de sa sœur, elle la reçut assise, étant dans l'impossibilité de se mettre un instant à genoux, ni même de se tenir debout sans le secours de quelqu'un. La messe terminée, on fit toutes les prières que l'on fait tous les jours du mois de Marie. Après la première messe on entonna le *Sub tuum*, au second verset la malade se lève tout-à-coup droite comme soulevée par une main invisible, et elle se mit aussitôt à genoux sans peine ; elle, qui cinq minutes auparavant, n'avait pu plier un instant le genou, pour recevoir la sainte communion ; elle demeura dans cette position pendant tout le reste des prières, pendant toute la demi-heure qui s'écoula entre la première et la seconde messe qui fut dite par M. Saïn, doyen du chapitre de la métropole, qui se trouvait alors dans la paroisse.

....Après cette seconde messe la malade fut encore se mettre à genoux et prier quelque temps dans la chapelle de Notre-Dame-de-Santé, à côté du maître-autel, ensuite elle s'avança pour demander ce qu'elle devait faire

de ces béquilles qui lui devenaient inutiles. Il fut convenu qu'elle en laisserait une à la chapelle de la sainte Vierge, dans la paroisse puisque c'était là que cette bonne mère avait voulu lui faire part de ses grâces, et que l'autre serait portée à Notre-Dame-de-Lumières dès qu'on en pourrait faire le voyage. M^lle^ Nicodel eût l'honneur d'être présentée à M. le Chanoine-Doyen qui l'interrogea et qui la vit marcher assez facilement en s'appuyant toutefois sur le bras d'une personne. Il lui restait un peu de raideur dans la jambe, mais sans aucune douleur, enfin on l'engagea à retourner à la maison, il y avait plus de deux heures qu'elle était à l'église, et cependant elle n'éprouvait aucune fatigue.

Avec la guérison du bras et de la jambe vint celle de l'estomac, qui commença à recevoir la nourriture sans en être fatigué. Dès lors l'état général de la malade s'améliora sensiblement.....

..Enfin le mardi elle put réaliser le pèlerinage de Notre-Dame-de-Lumières, si longtemps désiré et toujours ajourné. Elle y fut à jeun, désirant faire la sainte communion en action de grâces, et elle revint le soir sans être fatiguée des différentes émotions qu'elle éprouva pendant toute la journée. Le samedi 26 mai c'est-

à-dire huit jours après sa guérison elle reçut la visite de M. le docteur Barret qui avait travaillé avec tant de soin et si peu de succès pour la délivrer de sa paralysie. M. le docteur après avoir examiné l'état de la malade et toutes les circonstances de sa guérison, déclara qu'elle était vraiment extraordinaire et en dehors des lois de la médecine....

.... Tel est le fait, telles sont les circonstances. Or, tout le monde, moins ceux qui expliquent tout, et ne veulent voir nulle part de l'extraordinaire et surtout du surnaturel, tout le monde, dis-je, y a vu une grâce particulière de la sainte Vierge.....

.... Un très-grand nombre de personnes ont été témoins oculaires du fait et même des différentes circonstances qui viennent d'être rapportées, et les soussignés qui, par leur position sont mieux à même de connaître la malade et tout ce qui concerne sa guérison ont bien voulu signer la présente relation pour en attester l'exactitude et la vérité en foi :

Pernes, le 10 juin 1860.

Jules Amié. — Jacques-Hyppolite Baculard. — Adèle de Camaret. — Thérèse Frizet. — Louis de Camaret. — Charles Frizet. — X. Poutingon.

Pour copie conforme à l'original déposé dans les archives de la paroisse.

VÈVE.
Curé chanoine honoraire.

Nous sommes obligés de nous imposer des bornes dans l'exposé des faveurs obtenues par l'intercession de Marie. Nous ne finirons pas cependant sans signaler la grâce suivante, obtenue par les pieux Aptésiens :

« En 1834, le 27 avril, il régnait une grande sécheresse ; les habitants de la ville d'Apt résolurent de recourir à l'intercession de Notre-Dame-de-Lumières pour obtenir d'en être délivrés ; ils partirent donc, au nombre de plusieurs mille, accompagnés d'une partie du clergé, et, portant la statue de sainte Anne, patronne de leur ville, que jamais on n'avait sorti auparavant de l'enceinte de la cité et arrivèrent processionnellement à Lumières. Au moment où la statue de sainte Anne entrait dans l'église, le ciel se couvrit de nuages et, le lendemain, il plut abondamment. »

On peut encore regarder comme un signe sensible de la protection de Notre-Dame-de-Lumières, le bonheur qu'eût la paroisse de Goult d'être préservée du choléra. Voyant les

ravages que ce fléau exerçait dans les paroisses voisines, M. Mathieu, curé de Goult, engagea ses paroissiens à se recommander à Notre-Dame-de-Lumières. On fit une neuvaine à cet effet, et, chose surprenante, une seule femme qui vivait en concubinage public et qui, deux ans auparavant, renversée par la foudre, avait été insensible à cet avertissement du Ciel, fut frappée, et mourut du choléra. Il n'y eût que ce seul cas, visible punition de Dieu. Le peuple de Goult, se rendit processionnellement à Notre-Dame-de-Lumières pour remercier la bonne mère. Ainsi tandis que toutes les paroisses environnantes étaient en deuil, le hameau de Lumières et la paroisse de Goult éclataient en cantiques de joie et de reconnaissance,

En foi de l'exposé ci-dessus, Goult, le 24 janvier 1861.

MATHIEU, curé d'Apt.

IX.

BIENFAITEURS DU SANCTUAIRE. — FONDATIONS. — VISITEURS ET PÈLERINS ILLUSTRES QUI SONT VENUS A LUMIÉRES. — TABLEAU DES PAYS QUI ONT ENVOYÉ DES PROCESSIONS A NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES.

Undique concurrent turma votiva ferentes
Dona, et cum precibus numina sollicitant.
Le P. Léon, *du Carmel.*

Un lieu que la Reine du Ciel a choisi depuis peu pour y recevoir les personnes sacrées des prélats, les sacrifices des ecclésiastiques, les présents des nobles, les vœux des pèlerins.
P, Michel, *Epître Dédicatoire.*

1° *Bienfaiteurs.*

Sous ce titre on ne prétend pas faire connaître tous ceux qui ont contribué de quelque manière à fonder, et à embellir le sanctuaire de Notre-Dame. Il en est plusieurs que nous

avons déjà nommés; d'autres ne trouveront pas leur nom ici, parce que nous ne sommes pas autorisés à le faire connaître.

En 1664, Antoinette de Peynes, dame de Relhanete, offrit une lampe d'argent du poids de quinze écus blancs, en reconnaissance de sa guérison.

En 1665, messire Philippe-Guillaume de Cadard d'Anselme, de la très-illustre maison de Caderousse, offrit une autre lampe d'argent en reconnaissance de la guérison d'une paralysie de tout le côté droit, qui l'avait affligé pendant plusieurs années. Sa libéralité lui fit laisser un don considérable pour l'entretien de ladite lampe.

2° *Fondations.*

En 1689, Louis de Donis, seigneur de Goult, par acte passé devant Esprit-Michel Gallier, notaire à Avignon, 26 janvier, donne 1300 fr. pour achever l'église, avec charge d'acquitter trois messes basses par semaine, pour le repos de son âme et pour celle d'illustre dame Jeanne de Muol de Stuard, son épouse, de celle de noble et illustre seigneur Jean-Baptiste de Donis, seigneur de Goult et marquis

de Beauchamp, et de celle d'illustre dame Marguerite de Gâlean-des-Isnards, ses feux père et mère.

En 1697, par acte du 19 octobre, par-devant Voulonne, notaire de Goult, César de Bruges, notaire à Ménerbes, donne aux Carmes une sommes de quatre cents francs pour achever l'église de Lumières.

En 1702, par acte du 3 juin, par-devant Voulonne, notaire de Goult, le sieur Granier, de Rodez, en Rouergue, fonde, à Lumières, trois messes basses.

Salvatoris Balthazar, fonde une grand'messe pour le 2 octobre (notaire inconnu).

De Monp... Jacques, fonde une grande messe à chaque fête de la Vierge. (Notaire inconnu.

Chabert Magdeleine, fonde six messes basses, dans l'année. (Notaire inconnu).

3° *Visiteurs et pèlerins illustres.*

La liste que nous donnons ici est bien incomplète, les archives du couvent ayant été presqu'entièrement detruites, nous n'avons que quelques noms glanés dans le livre du

Père Michel, pour les années 1664 et 1665. Tout ce qui lui est postérieur nous est inconnu à peu près, jusqu'à la restauration du sanctuaire et à l'arrivée des Oblats, qui ont chargé un de leurs Pères de rédiger la chronique quotidienne ou les éphémérides pieuses du saint pèlerinage. Voici donc quelques Pèlerins de considération dont nous avons rencontré le nom.

1664.	8 juin,	le Révérend Père de Salomon François, docteur en théologie, prieur de Beauvoir.
«	«	Le R. P. de Saint-Albert-Dominique, procureur du couvent de St-Hilaire.
»	17 juin,	M. d'Hortigues, juge de Goult.
«	4 juil.	M. Crest, prêtre d'Apt.
«	«	M. Chapelle, prêtre.
«	28 sept.	M. Trobaty, prêtre.
«	«	M. le Chevalier de Relhanette.
«	7 nov.	M. Belon, prêtre de Cucuron.
«	6 déc.	M. Alexandre, marquis de la Blache, et M^me^ Gabrielle de Lévy, son épouse.
1665.	? avril,	M. Gérardet, prêtre de Ménerbes.
«	«	M. Roux, vicaire de La Coste.

«	«	M. Bernard, procureur du parlement de Savoie.
«	18 avril,	M. de Bénédicty Pierre-Louis,
«	30 «	M. de Garcin Antoine, juge de Serres, au parlement de Grenoble.
«	3 oct.	M. d'Embrun, de Carpentras.
1838.	7 mai,	Mgr Dupont, archevêque d'Avignon, mort cardinal-archevêque de Bourges.
1839.	15 sept.	Mgr Dupont, et Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, aujourd'hui cardinal.
		Mgr Naudo, dans ses courses pastorales, s'est arrêté souvent à Notre-Dame-de-Lumières.
1847.	14 juil.	Mgr Guibert, évêque de Viviers, aujourd'hui archevêque de Tours, autrefois religieux Oblat.
«	9 sept.	Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, assisté de plus de quarante prêtres pour la consécration de l'autel de la crypte.

1855.	2 sept.	Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, pour la consécration de l'autel majeur.
1856.	29 août.	Mgr Sermand, protonotaire apostolique, vicaire-général de Mgr l'archevêque d'Avignon, officia solennellement.
«	14 sept.	M. le curé d'Hippône, (Afrique), officia.
1858.	En mai.	Mgr Debelay, archevêque d'Avignon, fait sa visite pastorale à Lumières.
1859.	1 mai.	M. le marquis de l'Aubespine-Sully, sous-préfet d'Apt.
«	31 «	Le très-révérend Père abbé d'Aiguebelle Dom Gabriel, accompagné du révérend Père Barnouin Dom Marie Bernard, prieur de l'abbaye de Sénanque, et de M. Isnard, chanoine doyen de Gordes.
«	9 août.	Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, et Mgr Grandin, religieux Oblat, évêque de Saint-Boniface, sur la Rivière-Rouge, dans l'Amérique du Nord.

« 18 août. Le Général des Trinitaires, le révérend Père Antoine de la Mère de Dieu, accompagné du Père Bazile de la Vierge, définiteur général, et de cinq religieuses du même ordre, fixées à Cavaillon.

1860. En mars. Mgr. Grandin, évêque de Saint-Boniface, religieux Oblat.

« 20 mai. Mgr Debelay, archevêque d'Avignon, accompagné de MM. Martin et Clément, ses vicaires généraux, célèbre la sainte messe, puis va installer M. Bertrand, curé d'Apt.

Pays dont la paroisse ou les confréries sont venues en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lumières.

Aigalières.	1664.	Pénitents blancs.
Aiguières.	«	id.
Airagues .	1860	Les filles congréganistes.
Aix.....	1839.	Familles d'Albertas, et de Raguse.
Alen.....	1664.	Pénitents blancs.
Apt.....	1664.	Pénitents noirs, bleus et blancs, avec la musique de la cathédrale.
«	1834.	Procession générale.
Aubignan.	1664.	id.
Auriol....	«	Pénitents blancs.
Avignon..	1859.	M. Carbonel, curé de St-Pierre, à la tête de sa paroisse.
«	1860.	M. Moutonnet, curé de St-Didier, à la tête de sa paroisse.
Beaumettes	1860.	Procession, offrande d'un *ex-voto*.
Bédarrides	1664.	Pénitents blancs.

Berre.....	«	Pénitents noirs.
Bollène...	1665.	Pénitents blancs.
Bonnieux.	1663.	Pénitents blancs, accompagnés par les Récolets.
Cabane....	1664.	Pénitents blancs.
Caderousse	1664.	Procession générale.
Caseneuve.	«	Pénitents blancs.
Caumont..	«	Pénitents blancs. Ils vont à Notre-Dame tous les vingt ans, et offrent un *ex-voto*.
«	1859.	Pénitents noirs; ils viennent tous les dix ans, et offrent un *ex-voto*.
Cavaillon.	1664.	Pénitents gris.
Céreste...	1664.	Pénitents blancs.
Châteauneuf-de-Cadagne...	1664.	Pénitents blancs.
Château-Renard...	1845.	Quarante chantres, avec MM. les curés de Noves et de St-Rémy.
Courthézon	1665.	Les pénitents.
Crillon....	1664.	6 septembre, la paroisse.
Croannes..	1847.	25 mai, toute la paroisse.
Entraigues	1664.	Pénitents blancs.
Fontvieille	1860.	Chœur des filles.

Gigondas..	1665.	La paroisse.
Gordes....	1663.	Procession générale; elle a lieu tous les ans.
Goult.....	«	id.
Joucas....	1847.	La paroisse.
Lagnes..	1664.	Pénitents blancs.
La Tour-d'Aigues .	1664.	Procession.
Lauris....	«	id.
Lépine....	«	id.
Lioux.....	«	id.
Lisle-sur-Sorgues. .	«	Pénitents blancs, pénitents noirs.
Maillane..	1665.	Pénitents blancs.
Malemort. (Provence)	1664.	Pénitents blancs.
Malaucène.	«	id.
Manosque.	«	Pénitents blancs, avec la noblesse, la bourgeoisie et le peuple.
Maubec...	1664.	Procession.
Menerbes.	1663.	Procession générale.
Métamis..	«	id.
Montfrin..	1665.	Pénitents noirs.
Mornas...	«	Pénitents blancs.
Morières..	1664.	id.

Mormoiron	1857.	M. Peytié, curé, avec un chœur d'hommes, de femmes, de filles, ravissant.
Murs.....	1664.	Procession.
Noves....	«	Pénitents noirs.
Oppède...	1663.	M. le Prévot et les chanoines, avec les Pénitents blancs.
Pernes....	1664.	Pénitents noirs et blancs.
Pertuis...	«	Procession des Pénitents blancs.
Puy-Ste-Réparade..	«	Procession générale.
Revest-du-Bion.....	«	Pénitents blancs.
Roque-d'Anthéron	«	id.
Robion...	1663.	Les pénitents offrent un cierge en cire blanche.
Roussillon.	1663.	Procession; les consuls offrent un cierge.
Sablet....	1664.	Pénitents blancs.
St-Andéol.	1665	Pénitents noirs.
St-Cannat.	1664.	Pénitents blancs.
Ste-Cécile.	«	id.
Saignon...	«	id.

Salon.....	«	Pénitents noirs, pénitents blancs.
Sarrians..	«	Pénitents blancs.
St-Christol	«	id.
St-Didier.	«	Procession.
St-Pantaléon	«	id.
St-Rémy..	«	Procession des pénitents blancs.
St-Saturnin-du-Comtat.	«	Pénitents blancs.
St-Saturnin-les-Apt...	«	Procession de la paroisse et des pénitents.
St-Martin-de-Castillon	«	Pénitents blancs.
Sault.....	«	id.
Séderon...	1665.	Pénitents.
Sénas.....	1664.	Procession.
Sorgues...	«	Pénitents blancs, procession générale.
Tarascon..	1664.	Pénitents blancs.
Thor (le)..	«	id.
Tulette....	«	id.
Vachières.	«	Procession.
Vacqueiras	1665.	Procession des filles.
Valréas...	«	Pénitents blancs.
Vedènes...	1666.	Pénitents.

Velleron..	1858.	Filles congréganistes.
Villes.....	1860.	id.
Villedieu..	1695.	Pénitents blancs.
Villelaure.	1664.	La paroisse.

Nous ne doutons point que bien d'autres paroisses et confréries ne soient venues payer leur tribut d'hommages à N.-D.-de-Lumières, mais ne les ayant pas trouvées sur la notice du Père Michel du Saint Esprit, et les écrits manquant depuis cette époque, nous n'avons pu les inscrire sur ce tableau. Ce que nous avons pu recueillir n'en force pas moins tout le monde à réfléchir et à se demander comment tant de paroisses et de confréries se seraient-elles rendues à Notre-Dame-de-Lumières, si rien d'extraordinaire ne les avaient attirées de tant de points différents, et de distances si grandes.

DOCUMENTS

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1.

Lettre de Mgr Dupont, qui approuve l'établissement des Oblats à Lumières.

Jacques-Marie-Antoine-Célestin Dupont, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, archevêque d'Avignon.

Connaissant les fruits de salut qui ont été produits dans un grand nombre de diocèses, par le ministère des membres de la congrégation des missionnaires Oblats de la sainte Vierge Marie, conçue sans la tache du péché originel.

Voulant donner une nouvelle preuve de notre affection paternelle a nos ouailles et de notre sollicitude pastorale pour la sanctification du troupeau confié à nos soins, par la divine providence.

Nous avons établi et institué canoniquement dans la maison de N.-D.-de-Lumières, ci-

devant couvent des RR. PP. Carmes, une communauté de la susdite congrégation de missionnaires, en la chargeant spécialement 1° d'être les gardiens du sanctuaire de Notre-Dame-de-Lumières, pour y perpétuer et y propager toujours davantage la dévotion à la très-sainte Mère de Dieu, et y donner une bonne direction à la piété des fidèles qui accourent dans ce saint lieu de toutes les parties de ce diocèse, et de plus loin encore.

2° D'évangéliser toutes les paroisses de notre diocèse, soit par des missions, soit par des retraites spirituelles, sur la demande qui leur en sera faite, par MM. les curés, ou sur les indications que nous leur donnerons directement nous-mêmes.

3° De donner des retraites spirituelles aux prêtres et autres ecclésiastiques qui seront bien aise d'aller se recueillir quelques jours, dans la solitude et à l'ombre du sanctuaire de la sainte Vierge.

Nous voulons que l'église et la maison de N.-D.-de-Lumières soient et demeurent soumises à notre juridiction immédiate, à l'exclusion de celle du curé.

Nous donnons d'avance notre bénédiction à ceux de nos prêtres ou autres ecclésiastiques que Dieu appellera à entrer dans la sus-

dite congrégation de missionnaires qui se consacre au service de notre diocèse, mais nous entendons, dans le cas que ces individus, de quelque manière que ce soit, vinssent à sortir de la congrégation, qu'ils rentrent de droit dans le diocèse, pour y recevoir de nous leur destination ultérieure, intimant par les présentes, la suspense, *ipso facto*, pour celui qui contre-viendrait à la présente ordonnance.

Donné à Avignon, dans notre palais archiépiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing de notre secrétaire-général.

Lieu du sceau.

J.-M.-A. CÉLESTIN,
archevêque d'Avignon.

Par mandement de Monseigneur,

Peyre, secrétaire.

Suit la liste des pouvoirs accordés aux missionnaires Oblats de Marie, qu'il est inutile de rapporter ici.

N° 2.

Notes sur le prélat qui consacra l'église de Notre-Dame-de-Lumières.

Jean-Baptiste de Sade, de Mazan, prieur de Bonnieux et de Cucuron, succéda à son oncle dans l'évêché de Cavaillon, en 1665; il mourut dans la réputation d'un pieux et savant évêque, en 1707, âgé de 75 ans, après avoir donné son bien à l'hôpital de Cavaillon, qu'il avait constamment soutenu par ses aumônes pendant sa vie. Sa mémoire est en grande vénération dans le diocèse de Cavaillon. (*Pithon Curth., Histoire de la noblesse du Comtat Venaissin, page* 184.)

Ce prélat fut le consécrateur de l'église de Notre-Dame-de-Lumières ; il appartenait à l'illustre famille de Sade, qui comptait parmi ses seigneuries, Mazan, Saumane et Lacoste, dont le château domine, au sud-est, les collines voisines de Lumières.

De Sade portait : *de gueules, à une étoile à six raies d'or, chargée d'une aigle à deux têtes, de sable, couronnée de gueules.*

N° 3.

Notes sur le Prieur de Goult.

Le révérend Père Joseph Gazel, prêtre de l'Oratoire, prieur de Goult, ne mit aucune entrave à la fondation du couvent des Carmes, à Lumières, ce dont on doit lui savoir gré. Ce digne ecclésiastique laissa sa fortune à la maison de charité ou hôpital de ce lieu.

La commune de Goult emprunta sur cette succession, par-devant Me Beaussin, à Aix, la somme de 14,000 fr., dont elle fait, depuis cette époque, une rente au deux pour cent. Cet emprunt suppose une somme assez considérable, pour le temps, laissée par le Prieur de Goult.

Monsieur Gazel décéda le 4 octobre 1719, âgé de quatre-vingt-deux ans. Son portrait se

voit dans une des salles de l'hôpital de Goult, aujourd'hui habité par les clercs de Saint-Viateur, de Lyon, instituteurs communaux.

N° 4.

Notes sur M. de Vassous, Grand-Vicaire de Cavaillon.

M. François de Vassous, grand-vicaire et Official de Cavaillon, le siège étant vacant, vit déférer à son tribunal, les informations qui furent faites au sujet de l'apparition des lumieres miraculeuses. Il est à regretter que les archives du palais épiscopal de Cavaillon, aient été anéanties; elles devaient contenir, sans doute, des pièces curieuses sur l'origine du saint pèlerinage de Lumières.

La famille de Vassous a fourni trois prévôts à la cathédrale de Cavaillon, Pierre, Raimond et François. Elle était alliée à la famille de César de Bus et à celle de Salvador; toutes

deux célèbres dans les annales du diocèse d'Avignon.

De Vassous portait : *d'argent, à un bœuf passant, de gueules, onglé et accorné de sable, clariné d'azur, surmonté d'une étoile de gueules entre les deux cornes.* Histoire généalogique, par M. Guy Allard. *Généalogie de Vesc.*

N° 4.

Notes sur le seigneur de Goult, et la Famille de Donis.

La *Toscane française*, par l'Hermite de Souliers, dit Tristan, parle ainsi de la famille de Donis qui possédait la seigneurie de Goult, d'où dépendait Lumières.

« C'est la piété qui sert de principal ciment à la conservation des maisons ; et qui malgré les révolutions des temps et les capricieux changements de la fortune, donne un cube

inébranlable aux familles dévotes et vertueuses. Celle de Donis que l'on tient originaire de Rome, et qui, depuis est passée dans l'état de Florence, s'est rendue célèbre entre les chrétiens presqu'aussitôt que leur courage a fait des martyrs. »

« Le comtat d'Avignon n'a pas été peu illustré de la branche qui s'est formée dans sa terre, et qui, par diverses magistratures et emplois considérables, a donné de la réputation aux gentilshommes de ce même sang, seigneur de Goult, et qui ont fourni plusieurs chevaliers à l'ordre de Malte.

« De Donis portait : *d'azur au lion d'or, chargé d'une bande de gueules, surchargée de trois croissants montants, d'or.* Pour cimier : *un lion tenant l'ancienne bannière des romains, qui est de gueules, chargée en bande des quatre lettres S. P. Q. R.* Supports : *deux lions de même, armés d'une épée.* Devise : *Fides,* donnée à la famille pour son inviolable fidélité à l'état. »

Le seigneur de Goult favorisa, de tout son pouvoir, l'établissement du saint pèlerinage.

Quelques membres de la famille de Donis ont été ensevelis dans l'église de Lumières. Cette famille avait acquis la seigneurie de Goult par le mariage (15 décembre 1592) de

Paul-Antoine de Donis, un de ses membres, avec Eléonor de Sade, dame de Beauchamp et de Goult.

Le nom de cette famille vit encore, à Pernes, dans une maison de campagne, *la Donis*, sur les bords de la Sorgue. Une demoiselle de cette maison l'a portée dans la famille de Villefranche.

N° 6.

LITANIES

DE

NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES.

Kyrie eleison. Christe eleison. Kyrie eleison.
Christe audi nos. Christe exaudi nos.
Pater de cœlis Deus. miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus. miserere nobis.
Spiritus sancte Deus. miserere nobis.

Sanctas Trinitas unus Deus. miserere nobis.
Sancta Maria Luminum Domina. ora pro nobis.
Æterni Solis sine principio Patris filia.
Æterni Solis Increati Verbi mater.
Æterni Solis Spirati Spiritûs sponsa.
Lumen Sacrosanctæ Trinitati viciniùs.
Lumen trascendens creata lumina.
Lumen supereminentissimum Angelorum.
Lumen speciosissimum omnium sancto-
rum.
Lumen illibatum omnium viventium.
Lumen secundum de lumine primo.
Aurora splendidissima humanæ salutis.
Aurora destruens peccati tenebras.
Aurora indeficientis prævia solis.
Aurora primogenita Dei effigies.
Aurora sacræ Triadis imago potior.
Aurora præambula lucis invisibilis.
Stella matutina semper immaculata.
Stella maris nitidissima.
Splendor scintillans naturæ.
Astrum gratiæ fulgentissimum.
Sidus gloriæ potentissimum.
Planeta saluberrima.
Cœlum fulgidissimum.
Genitrix sacra lucis inextinguibilis.
Firmamentum uniformiter motum.
Virgo coronata stellarum duodecim.

Ora pro nobis.

Mulier amicta sole sempiterna.
Mater omnes irradians sanctos Empyrei.
Fœmina luce inaccessibili immersa,
Luna mystica sine ullâ labe originis.
Luna plena omnibus gratiis.
Luna semper coruscans admirabiliter.
Luna sine eclypsi immaculata.
Luna miranda diei et noctis.
Luna Paradisi æternùm indeficiens.
Supercœlestis throne Dei omnipotentis.
Splendidissimum tabernaculum increati.
Fulgor perpetuæ æternitatis.
Lucifera et Regia Davidis Proles.
Claritas post Deum omninò prima:
Cœlum cœli ineffabile,
Sol secundarie Æterni Regni.
Sol primigenite purarum creaturarum.
Sol divitiarum, Dei sacrarium.
Sol fons omnimodæ lucis.
Sol in quo contenta fuit Divinitas.
Sol dominator Angelorum et hominum.
Sol totum orbem illuminans.
Sol calefaciens omnes fideles.
Sol universam fœcundans Ecclesiam.
Lumen Carmeli Decor.
Lux causa tuæ causæ.
Omnium Regina Luminum.
Nostra Domina de Luminibus.

Ora pro nobis.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi. Parce nobis Domine.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi. Exaudi nos Domine.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi. Miserere nobis.

℣. Ora pro nobis Domina Luminum.

℟. Ut liberemur à tenebris vitiorum.

OREMUS.

Deus qui miris luminibus, insignibus miraculis, stupendis potentiæ et continuis sacrosanctæ Eucharistiæ beneficiis, tuam irradias, consolaris, sanas, et nutris Ecclesiam : Quique dignaris varios favores elargiri fidelibus, qui in tristi peccatorum umbrâ et lætalibus criminum tenebris sedentes, singulari prævenienti gratiâ, tuam infinitam misericordiam implorant, per intercessionem Beatæ Virginis Mariæ sub titulo nostræ Domine de Luminibus, te suplices exoramus, ut nos ab omnibus peccatis, infirmitatibus animæ, et corporis morbis, clementer liberare digneris, per merita ejusdem Virginis Matris, quæ lumen æternum mundo effudit Jesum Christum Dominum nostrum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia secula seculorum. Amen.

La langue provençale, par l'organe de M. Mistral, de Maillane, a célébré Notre-Dame-de-Lumières par le cantique suivant, qui se trouve dans l'almanach provençal, année 1860.

N° 7.

CANTICO PER NOSTRO DAMO DE LUMIÈRO.

A Mounsegne Debelay,

Archevesque d'Avignoun.

LOU POPLE.

Refrain. Nostro Damo de Lumiéro,
Tiras nous de la sourniero,
Que rend nosti jour amar!
Bello estello matiniero,
Bello estello de la mar!

Venès léu, gènt de Prouvènço,
Venès lèu, gènt de Coumtat!
Lou vieiounge è la jouvènço
Que se mescloun per canta :

Tré que boufo la chavano,
Li marin vous pregoun lèu ;
E l'aurige lèu s'esvano,
E dardaio lou soulèu.

L'aflicioun è la soufrenço
Vous imploroun d'a ginoun!
E lou Rose et la Durenço
Benisson voste noum.

Tout s'abeno, tout degruno ;
N'an qu'un tems li flour de mai.
E vous, Santo Vierge bruno,
Sias poulido toujour mai.

Voste glèiso es touto pleno
Di miracle qu'avès fa,
E lou paure que ie gleno.
Iès lèu riche de benfa.

Pourten la sus lis espalo,
Car es la maire de Dieu,
E l'amigo principalo
Per nous faire escouta d'eu,

Pourten lo pople en triounfle,
En candèlo, en proucessioun !
Fasen pièi, em'un cor gounfle,
Une bono counfessioun !

Escouten la santo messo ;
Coumunien coume sè dèu ;
A nosti boni prôumesso,
Resten ie toujour fideu !

LOU POPLE.

Refrain. Nosto Damo de Lumiero,
Tiras nous de la sourniero,
Que rend nosti jour amar
Belle estello matiniero,
Bello estello de la mar !

Maiano (Bouco-du-Rose), 8 septembre 1859.

F. MISTRAL.

Indulgences accordées par Notre Saint Père le Pape Léon XII, le 6 février 1827, au sanctuaire de N.-D.-de-Lumières.

1° Indulgence de la portioncule, le 2 août.

2° Indulgence plénière, aux cinq principales fêtes de la Très-Sainte Vierge (Conception, Nativité, Annonciation, Purification, Assomption), et indulgence de 7 ans, et de 7 quarantaines à la fête de la Présentation et de la Visitation.

3° Indulgence plénière le troisième dimanche de chaque mois.

APPENDICE

SUR LES MISSIONNAIRES (Oblats) PARTIS DE N.-D.-DE-LUMIÈRES.

(JUNIORAT.)

Non content de fournir des missionnaires au diocèse d'Avignon, aux diocèses circonvoisins, et de donner au sanctuaire de Notre-Dame-de-Lumières de pieux et zélés desservants, Monseigneur de Mazenod voulut, sous la protection de Marie, y former une pépinière de jeunes Oblats. A cet effet, il réunit une troupe d'enfants déterminés à se vouer à l'œuvre des missions, tant en Europe qu'aux pays lointains. Cette œuvre éminemment catholique, ne servit pas peu à donner au sanctuaire de Lumières un nouveau relief.

Le Juniorat ou petit noviciat commença sous le supériorat du Père Honorat en 1840. Le peuple appelait ces jeunes gens *petits mission-*

naires, et les voyaient avec une joie inexprimable, au milieu des concours. Les offices se faisaient avec un éclat inacoutumé dans l'église de Lumières qui ressemblait à une cathédrale, mais ce qui touchait et édifiait le plus le peuple, c'était d'apprendre que ces pieux enfants destinés à la propagation de la foi, ne soupiraient qu'après l'heureux jour, où ils franchiraient les mers, pour porter la lumière de l'évangile, chez les sauvages relégués dans les forêts aux extrémités de la terre. On ne tarda pas à voir que ce n'était pas là de vains projets qui n'ont jamais d'effet. Le Juniorat était à peine établi que le Père Honorat partit pour le Canada comme un porte-drapeau qui ouvre la marche. Pour cette fois, de vieux missionnaires seulement le suivirent; mais bientôt le juniorat fournit son contingent; les premiers venus à Lumières furent aussi les premiers sous le nouveau drapeau. Les jeunes Édouard Chevalier, né dans les Alpes, Faraud, natif de Gigondas (Vaucluse), furent les premiers à aller joindre le père Honorat. En décembre 1846, le Père Ricard partit pour l'Orégon et mena avec lui trois de ses enfants de Lumières : Blanchet, Chirouze et Pendozy. On peut dire que tout le juniorat l'eut suivi, si les supérieurs l'eussent permis. Mais le

moment n'était pas encore venu, toutefois il ne se fit pas longtemps désirer. Bientôt partirent Gaudet, Bernard, Arnaud, Cauvin et Pourret, tous enfants élevés à Notre-Dame-de-Lumières. Dans le temps que ceux-ci se dirigeaient vers l'Amérique, d'autres partaient pour l'île de Ceylan, dans l'Asie, et Natal en Afrique. Vivier suivait Monseigneur Séméria, Oblat, à Ceylan, et Dun, Monseigneur Allard, Oblat, à Natal; Arnaud se rendait en Angleterre, avec des Irlandais élevés aussi à N.-D.-de-Lumières. Les autres restèrent en France, et parurent bientôt dans les chaires, comme prédicateurs, tels furent : les Pères Gondrand, Barret, Chavard et Bonard, pour les Français, les Pères Zizio et Martini, pour les Italiens de la Corse ou résidants à Marseille. D'autres occupèrent des chaires dans les grands séminaires, tels furent : Lancenay, Rey, Martinet, et Rambert. Or si l'on considère que tous ces enfants, aujourd'hui prêtres pieux, remplis du zèle le plus pur, sortirent de Lumières dans l'espace de sept ans que dura le premier juniorat, qui ne reconnaîtra que N.-D.-de-Lumières avait fait un miracle d'un nouveau genre.

Le sanctuaire de Lumières avait pris tous les caractères du cénacle, où l'esprit saint

descendit en langues de feu, et se répandit sur les apôtres, pour les enflammer et leur communiquer le don des langues.

En sortant du cénacle les apôtres se répandirent par toute la terre, pour instruire toutes les nations, les enfants de Notre-Dame-de-Lumières renouvellèrent, en quelque sorte, ce grand prodige.

Personne n'a douté qu'un fait si étonnant ne fut la suite des grâces et des bénédictions que la sainte Vierge avait répandue sur ces enfants. Le juniorat existait encore en 1847, lorsqu'il se présenta dans la congrégation un grand nombre d'ecclésiastiques qui avaient fait une bonne partie des études théologiques, Monseigneur de Mazenod se trouva alors assez embarrassé; il voyait bien ce qu'il pouvait attendre du juniorat de Lumières, mais les ressources de sa congrégation ne lui permettaient pas de fournir à tout. D'un côté ayant à former des enfants dont quelques-uns commençaient à peine leur latin, et de l'autre voyant arriver des ecclésiastiques prêts à entrer dans les ordres et à se livrer à l'œuvre des missions, il ne crut pas avoir à délibérer sur le choix qu'il avait à faire. Le juniorat dût donc être dissous. On ne saurait dire combien cette mesure fut douloureuse.

Parmi ces enfants il y en avait un, en qui on remarquait d'excellentes dispositions pour les sciences et pour la vertu, mais depuis trois à quatre ans qu'il était à Lumières, il n'avait pas grandi, et à cause de la petitesse de sa taille on ne crut pas devoir le garder. Son sort allait donc être semblable à celui de tant d'autres. Mais cet enfant de Marie, n'oublia pas qu'il était dans un sanctuaire où la Vierge se plaisait à faire des miracles; il eût donc recours a Notre-Dame-de-Lumières, et sût si bien l'intéresser en sa faveur, que, sans obtenir tout de suite la taille qui lui manquait, il obtint au moins un sursis à son renvoi, demandant aux supérieurs qu'ils eussent encore un peu patience. On le garda donc par égard aux touchants sentiments qu'il venait d'exprimer, et voilà que cet enfant se mit à grandir comme à vue d'œil. Sa prière avait été exaucée. En fort peu de temps celui qu'on appelle Père Martinet, un des directeurs actuels du grand séminaire de Marseille, ne le cédant en rien aux autres par la science, la vertu et la taille, devint tel qu'on le voit aujourd'hui.

Mais si les enfants qu'on fut ainsi obligé de renvoyer quittèrent Notre-Dame-de-Lumières avec un profond regret, les supérieurs des

Oblats ne regrettèrent pas moins que le manque de ressources les eût contraints à cette triste nécessite. Le souvenir du juniorat ne put s'effacer de leur mémoire.

Dans les conseils, dans les chapitres généraux, on ne pouvait s'empêcher de rappeler le souvenir du juniorat de Lumières, lorsqu'il fut enfin résolu de s'occuper efficacement de son rétablissement. Le supérieur général fit un appel à toutes les maisons. Les supérieurs locaux, tous les membres de la société furent invités à s'imposer des sacrifices, des privations pour cette grande œuvre. Cet appel eût son effet; en 1860, le juniorat fut rétabli, et Notre-Dame-de-Lumières vit arriver de Bordeaux, du Puy, d'Orléans, de Fréjus, de Gap, et de Grenoble, de nouveaux enfants animés de l'esprit qui avait rendu le premier juniorat si intéressant aux yeux des âmes catholiques.

NOMS

DES RELIGIEUX OBLATS SUPÉRIEURS DE NOTRE-DAME-DE-LUMIÈRES.

Les RR. PP. Honorat, 1837.
Ricard, 1841.
Martin, 1847.
Bize, 1849.
Viala, 1851.
Telmon, 1853.
Ricard, 1857. pour 2me fois. Supérieur actuellement en 1861.

Le journal d'Apt qui a souvent l'honneur d'être le pieux *messager* de Notre-Dame-de-Lumières, nous apporte, au moment où cette notice est sous presse, le récit édifiant d'un nouveau pèlerinage des Aptésiens à Lumières accompli le 25 août dernier, nous nous empressons de le faire connaître à nos lecteurs.

« C'est à deux heures du matin que la procession générale s'est mise en marche, sous la conduite de notre zélé pasteur, au son des cloches et au chant des prières liturgiques, vers le sanctuaire de Lumières.

« Là, la paroisse d'Apt représentée par tous les rangs, tous les âges, comme par ses Congrégations et ses Confréries, s'est rencontrée avec les paroissiens d'Oppède venus en très-grand nombre avec leur digne curé, et leur excellent corps de musique. Le R. P. Bessac s'inspirant de la circonstance, a adressé à cet immense concours une éloquente improvisation et il a notamment félicité les Aptésiens pour le courage avec lequel ils étaient venus, de bien loin (1), déposer aux pieds de la Ste-Vierge leurs vœux et leurs prières.

(*Mercure Aptésien, le 1er Sept.* 1861).

(1) 32 kilomètres, aller et retour.

Pont-St-Esprit. — Impr Gros frères.

Photomount
Pamphlet
Binder
Gaylord Bros., Inc.
Makers
Syracuse, N. Y.
PAT. JAN 21, 1908

BX1533 .N9F3
Notice historique sur
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00048 0659